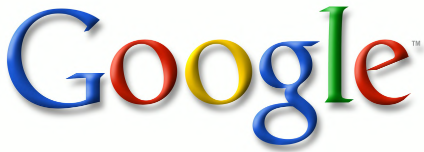


GUIDE

DE

MULHOUSE





ÉDITÉ PAR

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE MULHOUSE ET DE LA RÉGION

...ITIATIVE DE MULHOUSE
...DE LA RÉGION

...du Maréchal-Foch, N° 7)

...895, sous le nom de *Société des Intérêts de Mulhouse et de la Région,* son organe actif, le **Bureau mulhousien d'informations** commença à fonctionner le 15 mai de la même année.

Pour des raisons d'ordre pratique, le Conseil de la Société, dans sa séance du 15 avril 1919, a décidé de modifier le nom de son œuvre en celui de

SYNDICAT D'INITIATIVE DE MULHOUSE ET DE LA RÉGION,

qui est celui de toutes les institutions similaires de notre province et de la France.

Suivant ses statuts, le but du Syndicat est de se mettre *gratuitement* à la disposition du public pour tous les renseignements relatifs aux voyages, aux villégiatures, au tourisme, au commerce et à l'industrie de la région, et, en général, pour toutes les questions d'utilité publique qui se présentent. Elle tire ses ressources des cotisations de ses membres et d'une subvention de la ville.

Les visites enregistrées au *Bureau mulhousien d'informations* se sont élevées, dans les dernières années de paix, au chiffre de 12 et 13,000 par an.

Le Bureau possède une bibliothèque de Guides et de cartes bien fournie, que l'on peut consulter sur place. En outre, une balance et une toise sont à la disposition des personnes qui veulent se faire peser et mesurer, contre une redevance modique.

Comité de Direction

MM. Ernest Meininger, *président*
Emile Mantz, *vice-président*
Auguste Klug, *vice-président*
Georges Werner, *secrétaire-bibliothécaire*
Paul Geiger fils, *trésorier*
Emile Ziegler, *trésorier honoraire*
} Bureau

Max Dollfus
Albert Geis
Victor Kammerer
Edouard Vogelsang
Alphonse Wehrlin
Alfred Weiss
Charles Welcker
} Membres

Agent du Bureau

M. Charles Heitz.

GUIDE

DE

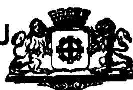
MULHOUSE

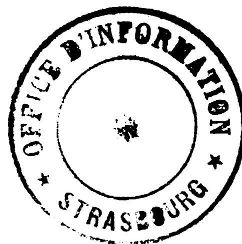
PAR

ERNEST MEININGER

PUBLIÉ PAR

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE MULHOUSE
ET DE LA RÉGION





1919

—

IMPRIMERIE ERNEST MEININGER, MULHOUSE

Les clichés de cet ouvrage sortent des ateliers de la maison A. Gueiroard, de Mulhouse.

Première Partie

MULHOUSE

HISTOIRE, MONUMENTS, ÉDIFICES PUBLICS, ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS, PROMENADES, ETC.



VUE DE MULHOUSE



HISTOIRE DE MULHOUSE

Parmi les communes d'Alsace, Mulhouse a une histoire à part et non des moins intéressantes. Ses débuts furent modestes. D'abord simple village appartenant à l'abbaye de Masevaux, puis à celle de Saint-Étienne de Strasbourg, qui y fonda une église et l'érigea en paroisse, Mulhouse passa, au XIIIe siècle, entre les mains des évêques de Strasbourg, qui entourèrent la ville d'une enceinte fortifiée et firent peser sur elle un joug odieux, dont elle s'affranchit, en 1261, en se jetant dans les bras de Rodolphe de Habsbourg. Celui-ci, élu roi des Romains onze ans après, dota la ville de franchises municipales, que ses successeurs confirmèrent et complétèrent.

Cependant l'ancienne protection des Habsbourg devint peu à peu oppressive à son tour et une ère de luttes incessantes s'ouvrit bientôt pour Mulhouse. Pour échapper aux convoitises de son puissant voisin, la cité chercha alors un appui et une protection auprès de la Décapole, dont elle fit partie pendant longtemps. Dans la première moitié du xve siècle, aprés l'invasion des Armagnacs, Mulhouse expulsa ses nobles, à l'exemple de Bâle, et renouvela sa constitution, qui devint démocratique. Il s'ensuivit de longues hostilités avec tous les vassaux autrichiens, qui aboutirent à l'affaire bien connue des « Six-Deniers » de Hermann Klée, laquelle força la ville, abandonnée de l'Empire et de la Décapole, à contracter, en 1466, une première alliance offensive et défensive avec Berne et Soleure.

Charles-le-Téméraire, devenu engagiste des possessions autrichiennes dans la Haute-Alsace, essaya de soumettre à son tour la ville quasi ruinée à la suite des querelles susdites, mais elle sut résister aux séductions comme aux

menaces et le commencement du xvie siècle retrouve Mulhouse toujours indépendant. C'est alors (1506) que la petite république conclut une alliance avec Bâle et, neuf ans après elle fut admise dans l'alliance des Treize cantons. Dès lors les contingents mulhousiens combattirent partout avec les troupes suisses, notamment au service de la France, et la ville resta la fidèle alliée des Confédérés pendant près de trois siècles.

Dès les débuts de la Réforme, Mulhouse s'empressa d'adopter les nouvelles doctrines ; mais elles lui valurent des ennuis de toutes sortes, et lorsqu'ils parurent enfin apaisés, éclata la sédition des Fininger (1587), qui partagea la bourgeoisie en deux camps ennemis et qui mit la ville elle-même à deux doigts de sa perte. Grâce à l'amitié et au dévouement des Cantons protestants, elle se tira saine et sauve de cette fâcheuse aventure et put, sans trop d'encombres, traverser encore bien des périls jusqu'au moment où la France, par le traité de Westphalie (1648), se substitua en Alsace à la maison d'Autriche.

A partir de la fin du 15e siècle et jusqu'en 1798, l'organisation gouvernementale de la petite république de Mulhouse, dont le territoire embrassait également les communes d'Illzach et de Modenheim acquises, en 1438, des comtes de Wurtemberg, n'a plus guère varié. Elle avait à sa tête trois bourgmestres alternant tous les six mois entre eux pour l'exécutif — sous le titre de bourgmestre-régent —, et un Conseil de douze membres, à raison de deux par tribu, qu'on appelait le Petit-Conseil. Il s'occupait des affaires courantes. A la tête de chacune des six tribus ou corporations de métiers se trouvaient deux zunftmestres qui alternaient annuellement comme zunftmestre-régent. Ils siégeaient ensemble, pour certaines affaires politiques ou économiques, au Conseil qui, de ce fait, prenait le titre de Grand-Conseil.

Chaque tribu avait en outre, suivant son importance, cinq ou six *Sechser* ou sexvirs chargés plus spécialement des affaires corporatives. Pour certains cas graves, ils étaient aussi délégués au Grand-Conseil. Plus tard, dans la seconde moitié du xviiie siècle, les tribus fournirent encore à ce dernier des *Dreyer* ou triumvirs, puis des *Vierziger* ou les quarante, en raison des exigences croissantes des événements politiques ou économiques.

L'organisation administrative, judiciaire et militaire, fort bien comprise, était à peu près la même que celle de toutes nos anciennes communes libres. Le cadre de notre guide ne nous permet pas de nous y arrêter.

Après le traité de Westphalie, la France procura à son alliée déjà deux fois séculaire, une longue période de sécu-

rité après tant de siècles d'agitation. La vieille bourgeoisie mulhousienne, trempée par les épreuves, put se vouer entière-

VUE DE MULHOUSE EN MDCXLII

ment aux arts de la paix, où elle sut bientôt prendre une place prépondérante ; sa réunion à la France, en 1798, la lui assura définitivement, et nul ne saurait plus la

lui disputer aujourd'hui, malgré la rude épreuve à laquelle les funestes événements de 1870 soumirent sa puissante industrie, dont la renommée est aujourd'hui mondiale.

Au moment de la réunion de Mulhouse à la France, sa population dépassait un peu le chiffre de 6000 âmes. Grâce à son industrie, le nombre des habitants de la ville augmenta rapidement, ainsi que le montre le tableau suivant :

1810 :	9,253	habitants,	
1827 :	13,027	»	
1844 :	20,547	»	
1855 :	29,574	»	
1860 :	45,981	»	
1866 :	58,773	»	
1871 :	52,892	»	(diminution d'environ 18,000 due à l'option)
1880 :	63,629	»	
1885 :	69,759	»	
1890 :	76,892	»	
1900 :	69,118	»	
1910 :	95,041	»	(y compris 4,600 militaires)

Sur ce dernier nombre, on comptait en chiffres ronds 72,400 catholiques, 19,500 protestants et 2,300 israélites.

Par suite de l'incorporation, le 7 juin 1914, du village de Dornach, la ville de Mulhouse compte à l'heure actuelle environ 105,000 âmes, la garnison non comprise.

L'histoire politique de Mulhouse, de 1798 à 1870, fut celle de la France, à laquelle ses habitants vouèrent une affection filiale, pendant les bons et les mauvais jours. Cet attachement ne varia jamais, même et surtout pendant la longue occupation allemande. L'armistice du 11 novembre 1918 fut accueilli par notre population avec des transports de joie, car elle lui apportait le retour définitif à la Mère-Patrie, dont elle avait eu en quelque sorte les prémices les 8 et 19 août 1914.

Lorsque les premières troupes françaises firent, le 17 novembre 1918, leur entrée à Mulhouse — première ville occupée par elles en Alsace —, l'accueil qui leur fut fait tint du délire. Cette réception grandiose des glorieux vainqueurs, ainsi que celle qui marqua, le 10 décembre suivant, la visite du gouvernement de la République française et des représentants des nations alliées, forment dans l'histoire de Mulhouse une page à jamais inoubliable.

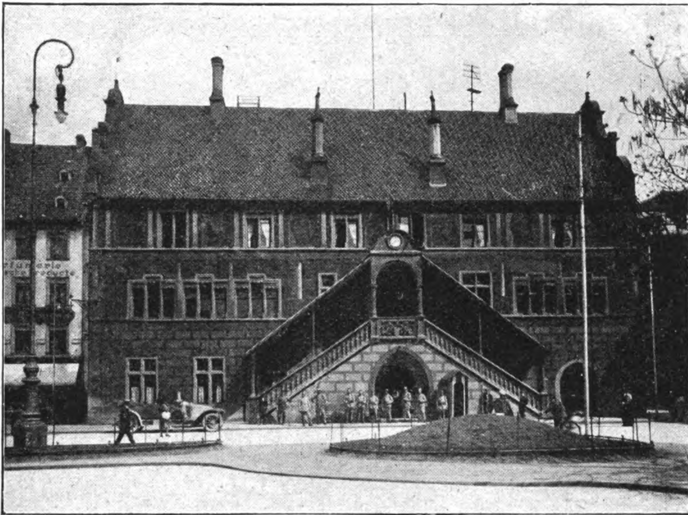
I.

MONUMENTS ET BATIMENTS HISTORIQUES

HÔTEL DE VILLE

(Place de la Réunion)

L'Hôtel de Ville, ce capitole de notre ancienne petite république, est un des plus vieux et des plus remarquables témoins de son intéressant passé. Il date de 1552, et communique par derrière, au moyen d'une galerie suspendue,



HÔTEL DE VILLE DE MULHOUSE

avec un bâtiment plus ancien qui date de 1510, où, au premier étage, se trouve le caveau des archives qui renferme plus de 50,000 documents.

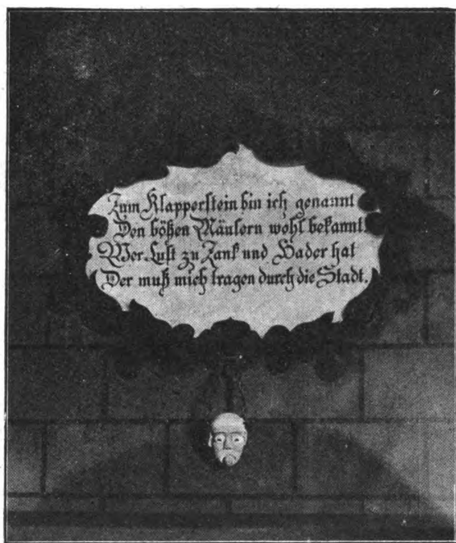
Un troisième bâtiment datant de 1883 et une vieille maison patricienne servent d'annexes à l'hôtel de ville.

Différents services municipaux sont installés dans les quatre édifices. Nous recommandons une visite à la grande salle du conseil, au premier étage de la mairie, qui renferme les *tableaux armoriés* des bourgmestres et des maires, des *peintures murales* et des *vitraux* fort intéressants. La décoration extérieure, restaurée à diverses reprises, est très ancienne et curieuse à voir. Dans le vestibule d'entrée est suspendu un grand tableau à l'huile, de Pierre Becker, représentant la légende de la fondation de Mulhouse.

Au haut du double perron, ornant la façade principale, on voit les armes de la ville, sculptées en relief ; nous les reproduisons, p. 5.

Les bureaux de l'administration des Travaux publics municipaux sont logés dans le bâtiment de la *Caisse d'Epargne*, boulevard de la Porte-Haute (V. ce chapitre, plus loin).

Sur la façade latérale de l'hôtel de ville, vis-à-vis de la rue Guillaume-Tell, est suspendu



LE KLAPPERSTEIN

Le Klapperstein (pierre des bavards), avec une inscription en allemand, dont voici la traduction :

« *On m'appelle la pierre des bavards,*
« *Bien connue des mauvaises langues :*
« *Qui est d'humeur querelleuse et médisante,*
« *Sera contraint de me porter par la ville.* »

C'était une pénalité contre les excès de langue, qu'on appliquait plus spécialement au beau sexe. Elle servit pour la dernière fois en 1781.

Le N° 9 de la place de la Réunion était jadis

Le Poêle des Tailleurs. Il est contigu à une jolie maison à tourelle, connue sous le nom de



ANCIEN POÊLE DES TAILLEURS MAISON MIEG

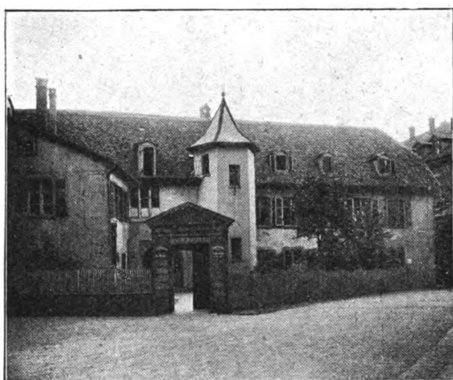
Maison Mieg, qui a une certaine importance historique. Appelée primitivement « aux Trois Soleils », elle servait d'abord de lieu de réunion aux nobles. Elle joua un rôle dans la sédition bourgeoise de 1587 et de 1590, époque à laquelle elle appartenait au bourgmestre Valentin Fries, l'un des chefs des révoltés. Ceux-ci y enfermèrent le Conseil à cette dernière date.

En 1640, elle était la propriété de Louis Witz, dont on voit encore les armoiries au frontispice de la tourelle.

Mathieu Mieg, le chroniqueur mulhousien, y naquit le 29 mars 1756 et y mourut le 10 avril 1840. C'est lui qui, en 1799, décora une première fois la façade avec des figures allégoriques qu'on voit encore aujourd'hui, mais qui sont de restauration récente.

En face on voit le *Temple allemand*, dont il sera question plus loin, lequel a, à sa gauche, la place Lambert, tirant son nom du célèbre mathématicien mulhousien *Jean-Henri Lambert*, né, en 1728. Sa maison natale forme le coin de la place de la Réunion, et porte une plaque commémorative. Un monument lui fut élevé en 1828 sur la place Lambert, mais dut être transféré, en 1858, devant l'Ecole professionnelle (v. plus loin), boulevard de la Porte-Haute.

Sur cette même place Lambert, au N° 5, l'on voit une autre



MAISON A TOURELLE, PLACE LAMBERT

Maison à tourelle, qui date d'avant la Réforme et qui servait alors de demeure au *Leutpriester*, curé de l'église Saint-Etienne démolie, en 1858, pour faire place au Temple protestant actuel. Au dernier siècle, on y logea, en 1813, le collège, un peu plus tard l'école communale des garçons et en 1868, un cours supérieur de jeunes filles. Dans ces dernières années, on y a installé des services municipaux.

Dans la rue Henriette, au N° 26, se trouve l'ancien

Poêle des Vignerons, transformé en magasin de quincaillerie ; la façade a conservé son cachet caractéristique et, au-dessus de la porte d'entrée, l'on voit encore les armoiries de la tribu taillées dans la pierre.

Le Poêle des Maréchaux existe encore au N° 20 de la rue de Maréchaux. C'est une construction relativement récente, qui n'offre qu'un intérêt historique.

Les trois autres poêles ont disparu au dernier siècle.

En parcourant les anciens quartiers de la ville, on aperçoit encore un certain nombre de vieilles maisons, mais sans importance architecturale. Il n'y aurait à signaler que la

Pharmacie Risler (aujourd'hui l'officine de M. Herrenschneider), formant l'angle de la place de la Réunion et de la rue des Boulangers, qui date du 16e siècle ; sur la façade donnant vers la rue des Bouchers, la porte d'entrée est surmontée d'une double écusson. Ensuite la

Maison dite zum Lœwenfels, dans la rue des Franciscains, No 44, dont les fenêtres sont ornées de beaux grillages en fer forgé, du commencement du 18e siècle.

Comme monuments historiques, il existe encore

La Chapelle Saint-Jean Grand'rue, dont nous reparlerons au chapitre des Musées, et une partie de

L'Eglise Sainte-Marie, rue des Franciscains, dont il sera question au chapitre des Eglises.

Dans la présente rubrique, il y a lieu de mentionner aussi les restes des vieilles fortifications de la ville. Les anciens fossés ont disparu depuis une soixantaine d'années, pour faire place à des rues, telles que la rue de la Sinne, le boulevard du Maréchal-Pétain et la rue de Metz. Au milieu de cette dernière, s'élève la



MAISON DITE ZUM LŒWENFELS

Tour du Bollwerk, bastion remontant au 14e siècle. Elle était crénelée jadis ; plus tard, elle fut surmontée d'un toit à quatre pentes surmonté d'un clocheton, qu'on remplaça, il y a une trentaine d'années par la toiture actuelle. Cette tour est flanquée d'une partie des murs d'enceinte, avec galerie d'observation intérieure, et sur sa façade principale une peinture murale commémore un épisode héroïque de Mulhouse.



TOUR DU BOLLWERK

Au sud de la ville, on voit encore deux tours fort anciennes, restes de l'ancien château-fort épiscopal, démoli en 1261. C'est d'abord la

Tour du Diable, dans la rue de même nom, dont les abords ont été débarrassés, il y a une vingtaine d'années, des vieilles masures qui la déparaient. La toiture en a été quelque peu modifiée aussi, de même que celle de la

Tour de Nesle, située à quelques pas de là, au haut de la Grand'rue. Cette tour est ajourée dans le bas et a sans doute servi d'entrée de l'enceinte du château-fort. Lors de l'invasion des Armagnacs, en 1444, elle fut murée et le resta depuis lors.

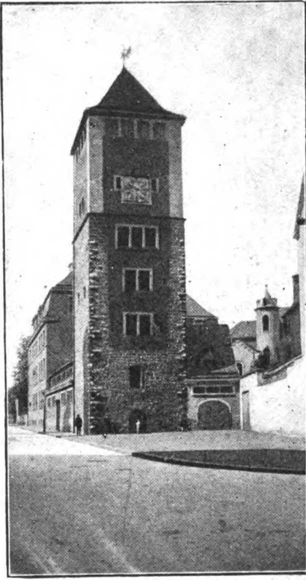
Sous le chapitre Monuments, nous avons enfin à classer aussi la

Colonne Lambert[1]), élevée en 1828 à la mémoire de Jean-Henri Lambert, qui depuis 1858 se trouve devant l'Ecole professionnelle, boulevard de la Porte-Haute. Elle porte le

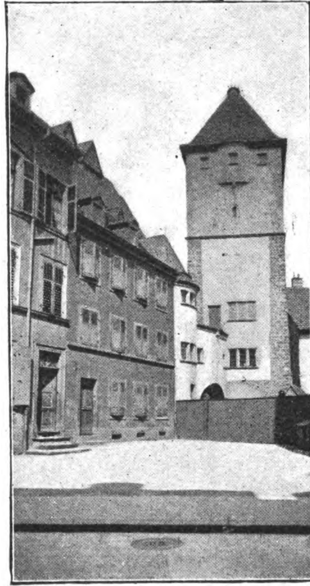
---

[1]) La *Colonne Lambert* figure plus loin, au chapitre des *Ecoles*, sur le cliché représentant l'ancienne *Ecole Professionnelle*.

médaillon du savant mathématicien, qui naquit à Mulhouse le 26 août 1728 et mourut à Berlin le 25 septembre 1777. Fils de parents pauvres, Lambert sut, grâce à son intelligence et



TOUR DU DIABLE



TOUR DE NESLE

à force de travail et de volonté, prendre un rang distingué parmi les savants de son époque. Il publia de nombreux ouvrages de sciences exactes et fut un précurseur en météorologie.



II.

ÉGLISES

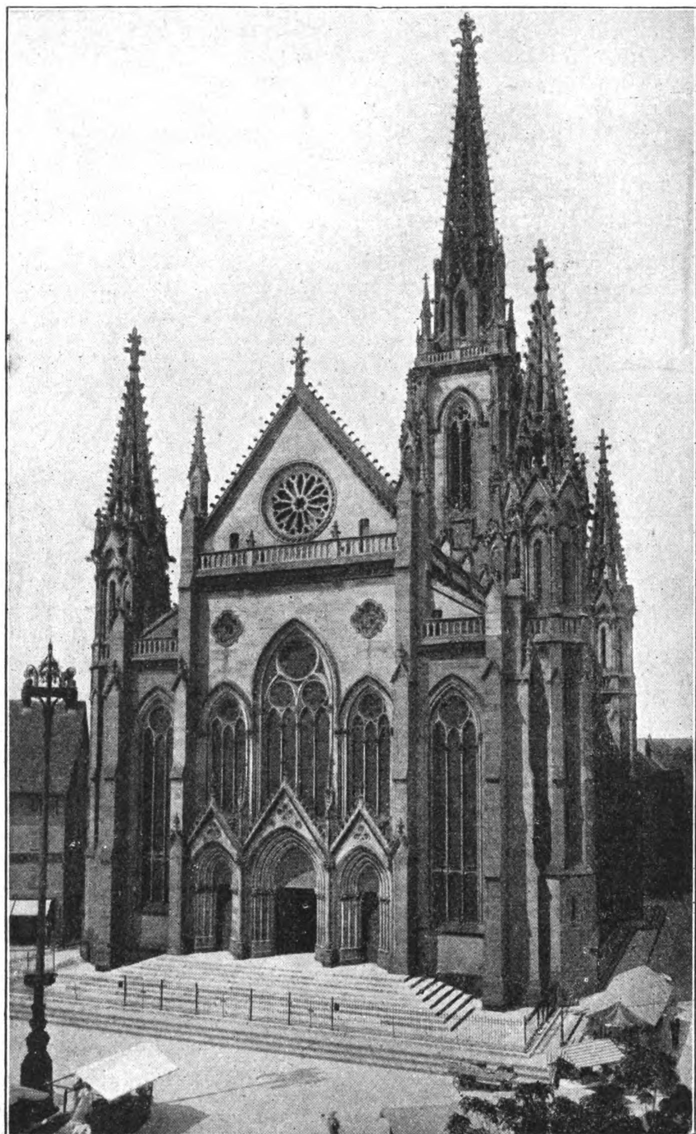
Depuis la Réforme et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les habitants de Mulhouse appartenaient tous au culte protestant. Par suite de la réunion de Mulhouse à la France et grâce au développement de l'industrie, la population s'accrut rapidement d'éléments nouveaux. En 1803, on comptait déjà 600 catholiques et, peu après, on dut leur abandonner un bâtiment pour la célébration de leur culte. Une communauté israélite commença à se former, mais assez lentement, dès la même époque.

TEMPLE ALLEMAND RÉFORMÉ

(Place de la Réunion)

Il s'élève sur l'emplacement de *l'ancienne église Saint-Etienne,* qui datait du XIIIe siècle et qui, malheureusement, fut démolie en 1858. La tour subsista jusqu'en 1868.

Le nouvel édifice est dû à feu M. Schacre, architecte, et fut inauguré en 1866. L'ensemble du temple est véritablement superbe. Rien de plus gracieux que son style gothique avec ses fines dentelures, son clocher et ses flèches percées à jour ; ses corniches curieusement ouvragées et ses longues fenêtres ogivales faisant valoir l'élégante rosace de sa belle façade, que relève encore le perron monumental donnant sur la place. L'intérieur de l'église a un caractère sobre, mais élégant. L'orgue est une œuvre remarquable, sortie des ateliers de MM. E. Walcker et Cie à Ludwigsbourg ; la chaire, qui est très belle, est due à M. Ch. Fiechter, de Mulhouse. Des deux côtés de la chaire ont été placées treize stalles en bois sculpté provenant de l'ancienne église. Elles datent de 1637 et portent les armes de la ville et de l'Empire. Ces stalles servaient jadis aux trois bourgmestres, au greffier et aux membres du conseil.



TEMPLE ALLEMAND RÉFORMÉ

Les dix grandes fenêtres latérales étaient garnies de magnifiques vitraux anciens provenant de l'ancienne église et qui datent du XIIIe et XIVe siècles. On a dû les enlever en 1915, pendant la guerre, à cause du danger de bombardement, et on les a remisés en lieu sûr. (V. au chapitre *Vitraux*).

Les autres vitraux de l'église ont été exécutés par MM. Maréchal et Cie, de Metz. Ceux qui ornent la façade de devant, représentent le Christ bénissant la communauté, et les quatre évangélistes. Les dessins en sont dus à feu Emile Zipélius.

La boiserie du vaisseau, ainsi que des galeries, a été faite par trois entrepreneurs de menuiserie, MM. Ch. Fiechter, Rückert et Schweighofer, de notre ville.

Sous la galerie de droite une inscription commémorative frappe le regard. On y lit :

A
Monsieur et Madame
André Koechlin
l'Eglise réformée de Mulhouse
reconnaissante
17 Juillet 1861.

Cette inscription est destinée à perpétuer le souvenir d'une généreuse donation de deux cent mille francs faite à la communauté protestante de la ville.

Dans la sacristie sont conservées quatre intéressantes épitaphes, provenant de l'ancienne église : celles de deux pasteurs, *Georges Salathé*, de Bâle, († 1704), et *Chrétien Chytraeus*, de Brême († 1633), celle de la famille noble des *Hohenfirst*, seigneurs d'Illzach, et celle de la famille *Waldner de Freundstein*. Cette dernière est la plus remarquable.

Pour monter à la tour on entre par la tourelle de la place Lambert. On jouit sur la plate-forme d'une vue splendide. Les cinq cloches suspendues dans le clocher ont été fondues, en 1867, par J. Keller, à Zurich. L'horloge est l'œuvre du célèbre Schwilgué, de Strasbourg, à qui elle fut commandée, en 1828, pour l'ancienne église. Elle fut réparée et appropriée aux nouveaux cadrans par ses successeurs, MM. Ungerer frères.

Heures du service religieux (trois pasteurs) : le dimanche à 9 1/2 heures du matin, culte en langue allemande ; à 11 heures, culte en langue française : tous les quinze jours. En hiver, à 5 heures, service d'après-midi.

———

TEMPLE FRANÇAIS RÉFORMÉ

(Rue de la Synagogue)

Le Temple français (1836) est un bâtiment fort simple d'apparence. A l'intérieur on voit une épithaphe armoriée du milieu du XVIIe siècle, rappelant le nom des premiers fondateurs de l'église protestante française à Mulhouse : *Constantin de Rochine,* seigneur de Saint-Germain, etc., et sa femme, *Charlotte des Francs*. L'orgue date de 1766 et est une belle œuvre d'André Silbermann, de Strasbourg. Malheureusement, les Allemands en ont enlevé les tuyaux pendant la dernière guerre. Il provient de l'ancienne église Saint-Etienne.



TEMPLE FRANÇAIS RÉFORMÉ

Heures du service religieux (deux pasteurs): le dimanche à 10 1/2 heures du matin.

CHAPELLE ÉVANGÉLIQUE

(Rue Schlumberger, N° 2)

Ce bâtiment date de 1877 et ses deux salles peuvent contenir de 800 à 1000 personnes. Les fidèles qui fréquentent ce temple ne forment pas en réalité une secte distincte, mais appartiennent pour la plupart au culte protestant officiel. Ils ont néanmoins un comité spécial et un prédicateur nommé par ce dernier.

ÉGLISE DE THABOR

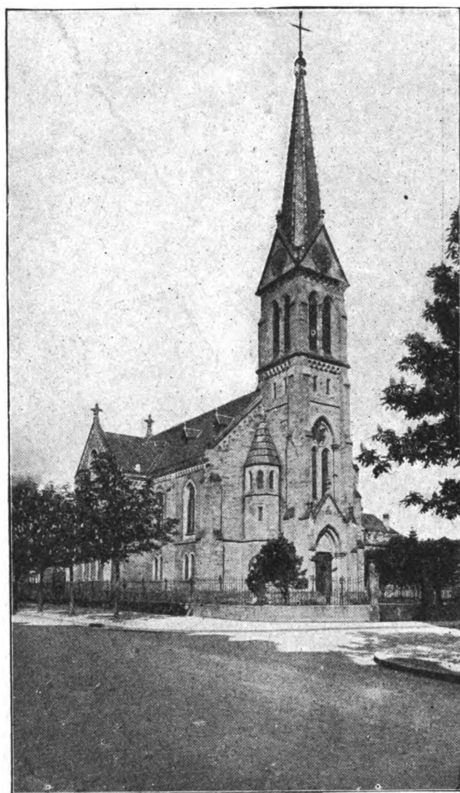
(Rue des Vergers)

Communauté évangélique libre, ayant son siège à Strasbourg, qui construisit à Mulhouse ce temple, il y a une vingtaine d'années.

Heures du service religieux : le dimanche matin à 9 $^{1}/_{4}$ heures, le soir à 2 heures.

TEMPLE PROTESTANT SAINT-PAUL

(Rue Hubner)



TEMPLE PROTESTANT SAINT-PAUL

Cette église, inaugurée le 29 décembre 1895, a été construite par M. Georges Zierdt, de Mulhouse, sur les plans de M. de Tugginer, architecte. Elle répond aux besoins du culte de la communauté protestante de ce quartier de la ville, trop éloigné du centre desservi par le temple de la place de la Réunion.

Heures du service religieux (deux pasteurs) : le dimanche à 9 $^{1}/_{2}$ heures du matin, culte en langue allemande.

TEMPLE LUTHÉRIEN

(Rue du Tilleul, N° 27)

La communauté évangélique luthérienne de la Confession d'Augsbourg avait précédemment ses locaux religieux dans la rue de Lucelle, d'où ils ont été transférés, en 1904, dans le joli temple nouvellement construit, rue du Tilleul.

Service religieux : le dimanche matin à 9 1/4 heures en été et à 9 1/2 heures en hiver ; l'après-midi à 2 1/4 heures.

COMMUNAUTÉ BAPTISTE

(Grand'Rue, N° 30)

Cette communauté est ancienne à Mulhouse et ses membres se réunissent le dimanche matin à 9 1/4 heures, et l'après-midi à 3 heures.

EGLISE SAINTE-MARIE

(Rue des Franciscains)

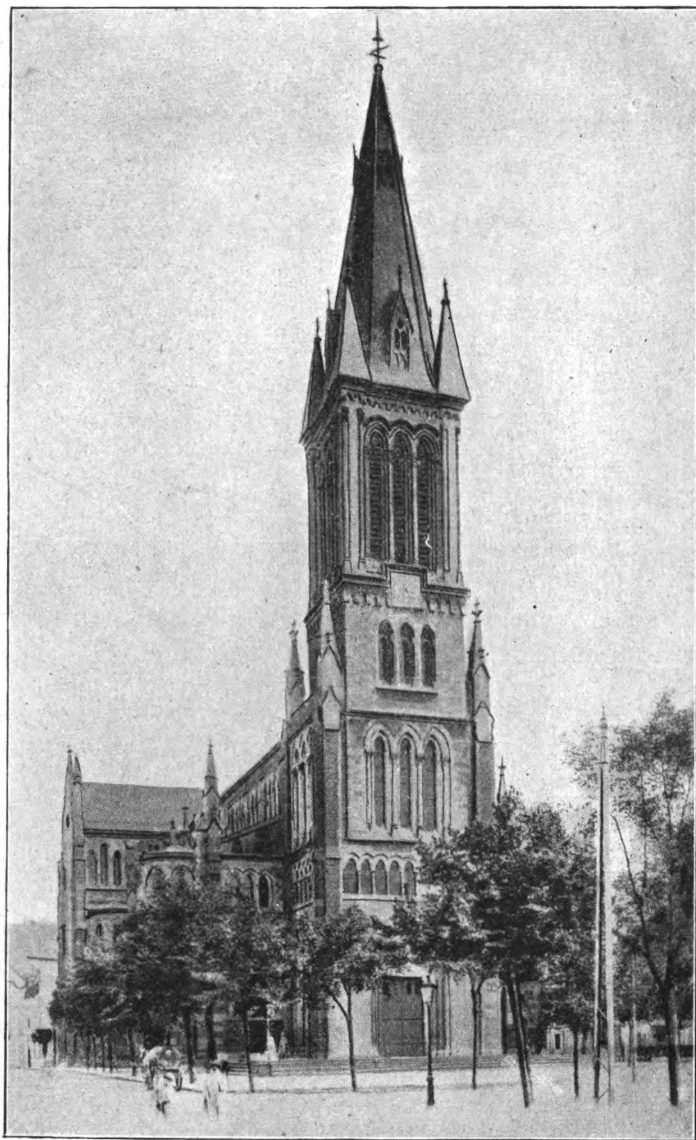
L'Eglise Sainte-Marie, dite *Mariahilfskirche*, est un des plus anciens bâtiments de la ville. Il fut construit par les Franciscains, en l'année 1246. Leur couvent comprenait presque toute la partie gauche actuelle de la rue du Couvent. En 1661, le chœur de l'église des Franciscains fut affecté au culte protestant français, puis en 1803, à la communauté catholique naissante. La nef, qui avait longtemps servi de dépôt d'artillerie, puis de grenier d'abondance, fut cédée à cette communauté en 1812. Le clocher fut construit à la même époque. En 1875, l'église Sainte-Marie fut soumise à une restauration complète, et, en 1880, le presbytère actuel fut édifié. L'église est desservie par un curé et quatre vicaires.

ÉGLISE CATHOLIQUE SAINT-ETIENNE

(Place de la Paix)

L'Eglise Saint-Etienne date de 1860 et attire le regard par sa belle architecture gothique imitée du XIIIe siècle, due également à feu M. Schacre et qui présente, surtout le chœur, un ensemble monumental.

La décoration intérieure de l'église est d'une richesse et d'un goût remarquables. Les sculptures et les vitraux ont une grande valeur artistique. Ces derniers sont dus à M. Burckhardt, de Munich, pour ceux de la nef; à M. Maréchal, de Metz, pour ceux du transept et du chœur, et à M. Victor Weckerlin, de Guebwiller, pour ceux des chapelles. Les travaux de sculpture du chœur et de la nef ont été exécutés



ÉGLISE CATHOLIQUE SAINT-ÉTIENNE .

par M. Husson, de Mulhouse, et les belles stalles du chœur, par MM. Klemm frères, de Colmar.

Elle est desservie par un curé et sept vicaires.

La chaire a été faite par M. Jacques Fritz, de Mulhouse, et l'orgue sort des ateliers du célèbre facteur M.-A. Cavaillé-Coll, de Paris. L'église possède six chapelles dans le chœur, dont les autels sont de MM. Laurent frères, de Nancy.

Feu M. le chanoine Winterer, l'ancien député protestataire au Reichstag allemand et membre du Landesausschuss d'Alsace-Lorraine, a été pendant de longues années curé de la paroisse Saint-Etienne.

ÉGLISE SAINT-JOSEPH

(Rue de Strasbourg)

L'Eglise Saint-Joseph, consacrée en 1883, a eu pour architecte M. J. Scherr et, comme entrepreneur, M. J. Burtschell, de notre ville. Les peintures intérieures sont dues à M. Th. Klemm, de Colmar.



ÉGLISE SAINT-JOSEPH

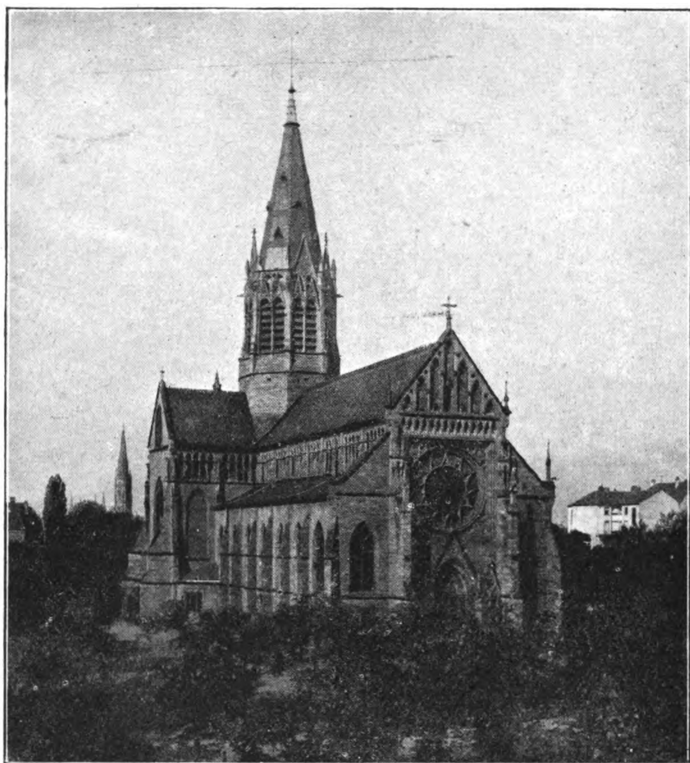
Le premier curé de cette église fut M. l'abbé Cetty, bien connu par ses nombreuses œuvres sociales et qui mourut, le 17 novembre 1918, à l'heure même de l'entrée à Mulhouse des troupes victorieuses françaises.

L'église Saint-Joseph est desservie par un curé et quatre vicaires.

ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE

(Rue du Printemps)

L'Eglise Sainte-Geneviève est due à la générosité de feue Mme F. Rock, de notre ville, dont elle porte le nom, et fut construite en 1890—1895, par M. Louvat, entrepreneur, de Mulhouse, sur les plans de M. Winckler, architecte dé-



ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE

partemental, de Colmar. Elle est affectée notamment à la garnison militaire de Mulhouse, dont l'aumônier y célèbre ses offices à d'autres heures que pour la population civile du quartier.

L'église est desservie par un curé et deux vicaires.

ÉGLISE SAINT-FRIDOLIN

(Rue Hubner)

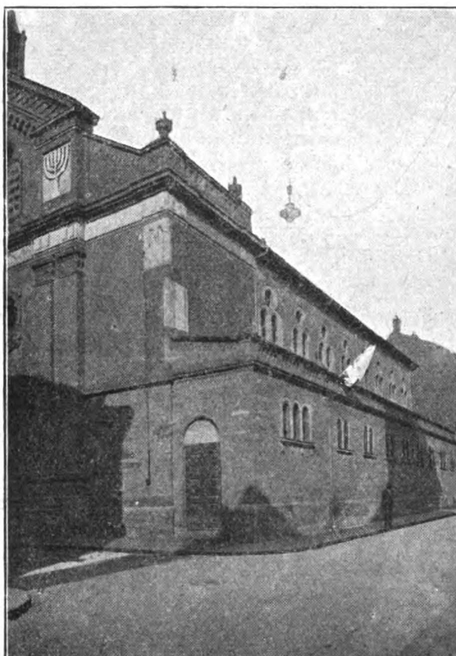
Cette église est due également à la munificence de Mme F. Rock et est vouée au saint dont son mari défunt portait le nom. Le style de l'édifice est imité de celui de



ÉGLISE SAINT-FRIDOLIN

l'église de même nom de Sæckingen. Elle a été construite en 1902—1906, sur les plans du professeur Becker, architecte, de Mayence.

L'église est desservie par un curé et trois vicaires.



SYNAGOGUE

SYNAGOGUE

(Rue de la Synagogue)

La Synagogue (1849), construite par feu M. Schacre, architecte, dans le style oriental, sert à une population israélite d'environ 3,000 âmes, et occupe une partie de l'emplacement de l'ancien hospice de la ville, qui lui-même avait été auparavant le couvent des Clarisses.

Au fond de la cour s'élève un oratoire.

ÉGLISES DE DORNACH

L'ancien village de Dornach, incorporé à Mulhouse depuis le 7 juin 1914, possède trois édifices religieux :

Une Eglise catholique, consacrée le 26 août 1900, qui a remplacé l'ancienne datant de 1785. Elle est desservie par un curé et trois vicaires.

Un Temple protestant, inauguré le 4 avril 1897, qui dessert une communauté d'environ 1000 âmes.

Heures du service religieux (un pasteur) : le dimanche à $9\,^1/_2$ heures du matin. Culte en langue allemande. Le premier dimanche du mois en langue française,

Une Synagogue, qui date du milieu du XIXe siècle. Elle répond aux besoins d'une communauté d'environ 500 âmes.

III.

ÉDIFICES PUBLICS

SOUS-PRÉFECTURE

(Boulevard du Maréchal-Pétain)

Construit en 1881—1882 par MM. Buhler frères, de Mulhouse, sur les plans de M. Eckhardt, architecte départemental, ce bâtiment d'un style un peu sobre, est cependant orné d'une jolie porte d'entrée, flanquée de colonnes et surmontée d'un balcon en pierres, qui en relève l'aspect. Il a été, jusqu'à la libération, le siège de l'ancienne direction du cercle et de la présidence de police.



SOUS-PRÉFECTURE

Les différents services administratifs et les bureaux de police sont installés dans les pièces du rez-de-chaussée et, en partie, au premier étage; celui-ci comprend aussi des salons de réunion, de réception et les appartements du sous-préfet.

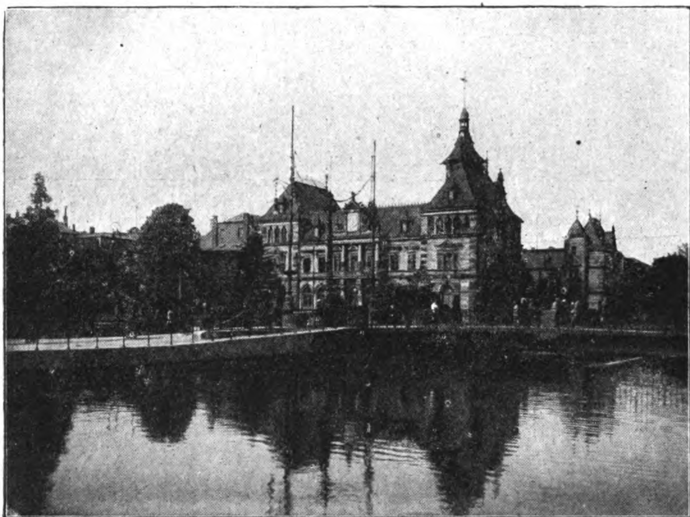
Les commissariats de police de Mulhouse ont leurs bureaux aux adresses suivantes :

I. Rue Thénard, 48
II. Rue du Ventron
III. Rue Engel-Dollfus, 38
IV. A l'Hôtel-de-Ville, place de la Réunion
V. Rue des Mésanges, 15
VI. Rue de la Fidélité, 29
VII. A Dornach, rue de Thann (ancienne Mairie).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

(Rue Jean-Jacques Henner)

L'administration des *Postes, Télégraphes et Téléphones* a concentré tous ses services dans un vaste et bel édifice inauguré le 20 février 1895, situé près de la *Gare centrale*



POSTES ET TÉLÉGRAPHES
Bureau principal

ANCIEN BASSIN
du Canal du Rhône-au-Rhin

entre le Canal du Rhône-au-Rhin et les bâtiments de la Société Industrielle.

Des bureaux secondaires existent à la gare, dans la rue de l'Espérance, N° 2 et à la chaussée de Dornach, N° 15 ; en outre un bureau de poste est installé dans l'ancien village de Dornach.

TRIBUNAL RÉGIONAL

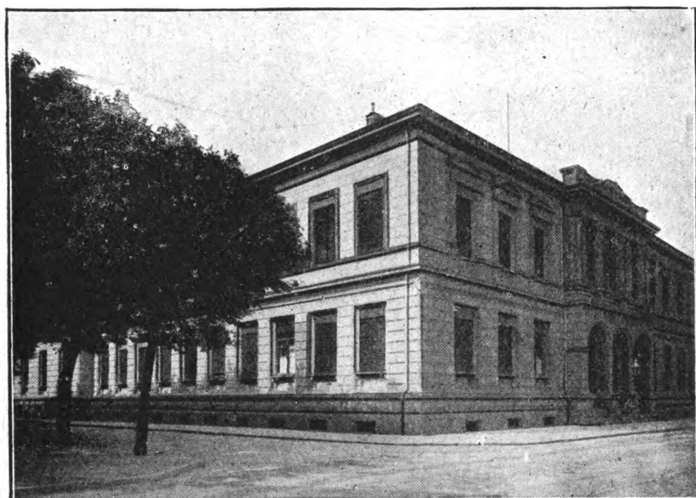
(Rue de l'Espérance)

Ancien *Landgericht*, ce bel édifice date de 1877—1878 et a été construit par MM. Buhler frères, de notre ville, sur les plans de M. Dietrich, architecte départemental.

Ce tribunal, dont le ressort s'étend aux trois arrondissements de Mulhouse, d'Altkirch et de Thann, est composé actuellement de trois chambres : la *chambre pour*

les affaires civiles, la *chambre pour les affaires commerciales* (en France Tribunal de Commerce) et la *chambre pour les affaires correctionnelles.*

Le ministère public, parquet, a à sa tête le Commissaire du gouvernement. Il s'occupe en ce moment, en



TRIBUNAL RÉGIONAL

dehors des affaires d'administration judiciaire et des affaires pénales, de l'administration des séquestres sur les biens ennemis.

Consulter le tableau des différents services, à l'entrée du vestibule.

TRIBUNAL DE BAILLIAGE

(Rue du Nordfeld)

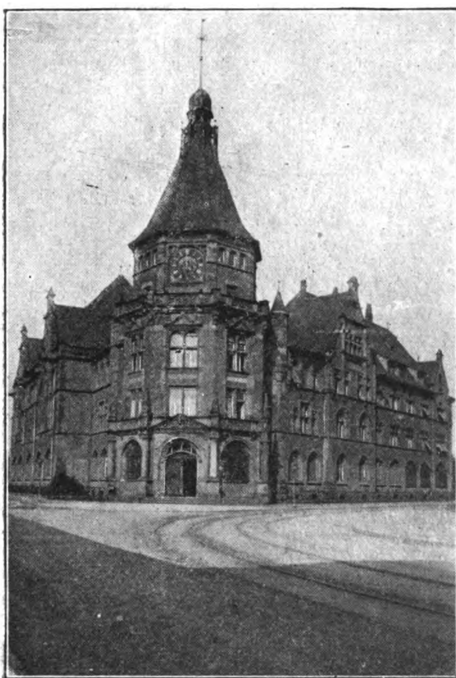
C'est l'ancien *Amtsgericht* avec son ancien ressort, les deux cantons de Mulhouse et celui de Habsheim, plus la commune de Bruebach, et ses attributions d'avant guerre.

Ce bâtiment, d'un style spécial, a été construit en 1901—1902 sur les plans de MM. Muller et Erb, architectes, de Strasbourg. L'entrepreneur de la maçonnerie était M. Joseph Fischer, de Mulhouse, et celui des boiseries, la maison Aichinger-Hubner, également de Mulhouse.

Dans les locaux fonctionnent jusqu'à nouvel ordre le *Tribunal des Echevins*, ainsi que la *Cour d'assises*, le *Conseil*

des Prud'hommes et les *Prud'hommes des employés de commerce,* qui sont indépendants et n'ont aucun rapport avec le Tribunal de Bailliage.

Une section de ce tribunal est le *Grundbuch,* livre foncier qui remplace les bureaux des hypothèques en France. Le *Jugendgericht* n'est pas aboli, mais ne fonctione pas encore. Le tribunal de tutelle n'est pas un tribunal spécial, mais une des nombreuses attributions de l'ancien *Amtsgericht.*



TRIBUNAL DE BAILLIAGE

Consulter le tableau des services, à l'entrée du vestibule.

N. B. — Une réorganisation de nos tribunaux, dans l'esprit de l'organisation judiciaire en France, est à l'étude. Nous nous bornons en conséquence aux indications sommaires qui précèdent.

PRISON CENTRALE

(Rue de l'Espérance)

Située entre les tribunaux dont il vient d'être question, la *Prison Centrale* a été construite en 1865—1866 et agrandie depuis lors. Elle peut loger plusieurs centaines de détenus des deux sexes, et reçoit aussi les prévenus.

Les condamnés à un emprisonnement de longue durée ou à la réclusion sont dirigés sur la Prison Centrale pour hommes d'Ensisheim.

CASERNES

Elles sont au nombre de quatre :

La Caserne Lefebvre, située au coin des rues d'Illzach et Lefebvre, a été construite en 1874—1877, sur les plans de M. Ecklin, architecte de la garnison, par MM. Pasdach & Cie, de Strasbourg. Elle occupe un vaste emplacement et ses différents corps de bâtiments peuvent loger environ 2000 hommes et les bureaux nécessaires. Du temps allemand elle portait le nom de *Caserne Empereur-Guillaume.*

La Caserne Turenne, anciennement *Caserne Vauban*, puis *Caserne Frédéric-Guillaume*, est située dans la rue Turenne (jadis rue du Renard).

Elle peut loger deux bataillons d'infanterie.

La Caserne Drouot, ancienne *Caserne des Dragons*, est située au bout de l'avenue de Modenheim.

Elle peut loger un régiment de cavalerie.

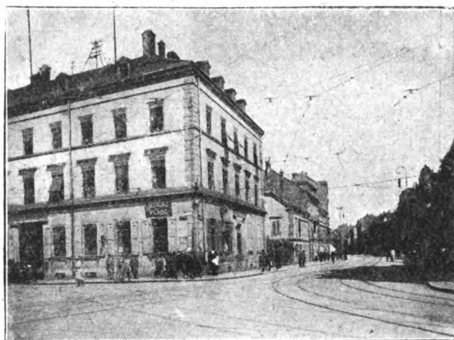
La Caserne Barbanègre, ancienne *Caserne des Chasseurs*, est située route de Sausheim.

Elle peut loger également un régiment de cavalerie.

La Caserne de la rue du Brochet sert généralement à loger des troupes d'infanterie de passage. Ce bâtiment est une ancienne fabrique aménagée, en 1887, en caserne. Elle se trouve au N° 1 de la rue du Brochet.

BUREAUX DE LA PLACE

Faubourg de Colmar, N° 1



BUREAUX DE LA PLACE ET FAUBOURG DE COLMAR

Les **Bureaux de la Place** sont installés dans un grand bâtiment formant l'angle du boulevard du Maréchal-Pétain et du faubourg de Colmar et datant du milieu du XIXe siècle.

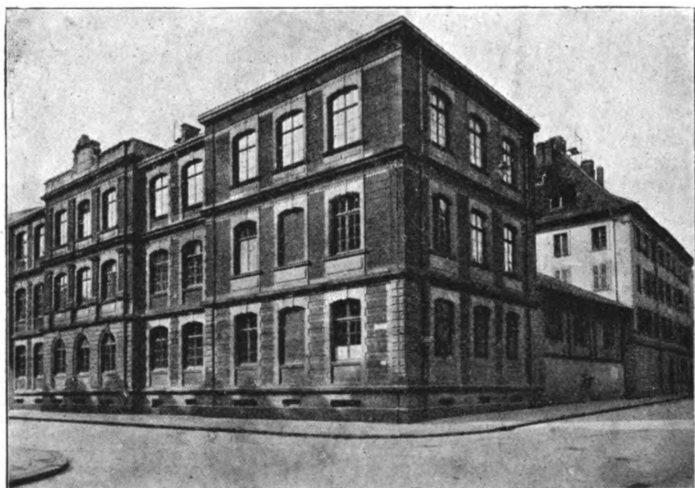
Il a abrité pendant de longues années et jusqu'au 11 novembre 1918, le Casino des officiers allemands.

IV.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

LYCÉE

L'ancien **Collège**, dans le haut de la Grand'Rue, forme avec l'*Ecole professionnelle*, qui suit, le *Lycée* actuel. Il se compose de deux bâtiments, dont l'un date de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'autre a été construit en 1881.



LYCÉE (ANCIEN COLLÈGE)

Le plus ancien présente un intérêt historique, car de 1781 à 1788, il s'y trouvait une *Académie préparatoire au commerce*, créée à l'instar de l'Académie militaire que Pfeffel ouvrit à Colmar. En 1815, Godefroi Engelmann établit au rez-de-chaussée le premier atelier lithographique qui ait existé en France.

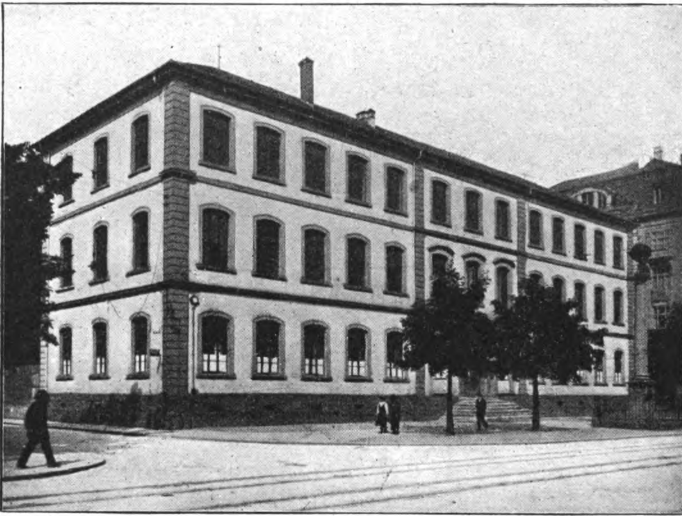
Le Collège, qui avait débuté, en 1813, dans la maison à tourelle de la place Lambert (v. p. 12), fut transféré dans le bâtiment de la Grand'Rue en l'année 1821. Il a compté

parmi son personnel enseignant, jusqu'en 1870, des hommes notoires. M. de Lasablière, auteur d'une histoire abrégée de Mulhouse, y fut principal pendant un certain temps. Auguste Stoeber, également historien, y professa pendant trente ans, et Emile Souvestre, le romancier connu, y fut professeur de rhétorique.

L'école est fréquentée, depuis quelques années, par des élèves des deux sexes, qui suivent ensemble les mêmes classes.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE

Située entre les rues Huguenin et Buffon, cette école fait partie aujourd'hui du *Lycée*. Elle date de 1854 et a été de tout temps la pépinière où s'est formé le haut personnel industriel et commercial de notre ville. Son enseignement



LYCÉE (ANCIENNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE) — COLONNE LAMBERT

comprenait une division *réale*, une division industrielle et une division commerciale, avec travail pratique d'ateliers.

Le bâtiment qui fait face au boulevard de la Porte-Haute est de 1853. Ses locaux ont été occupés longtemps par l'*Ecole de dessin* et, plus tard, par l'*Ecole de gravure*, créations de la Société Industrielle qui, en 1910, les a trans-

férées dans la rue de la Bourse (v. plus loin), après qu'elle eut cédé son immeuble à la ville pour l'agrandissement de l'Ecole professionnelle.

Depuis quelques mois l'**Office supérieur d'Assurance sociale** a installé ses bureaux dans cet immeuble.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE GARÇONS

(Boulevard de la Porte-Haute, N° 15 bis)

Cette école est située dans le voisinage de la précédente et fut ouverte en automne 1876. Tenant le milieu entre les écoles supérieures et l'école primaire, elle fournit plus spécialement, grâce à l'instruction générale aussi complète que possible qu'on y reçoit, le contingent de nos employés de bureau.

ÉCOLES PRIMAIRES

Ces écoles sont au nombre de treize, réparties dans les différents quartiers de la ville et affectées aux deux sexes, dans des locaux séparés.

La plus ancienne est l'**Ecole centrale**, située rue des Franciscains et date de 1834.

Elle s'élève sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la ville. A côté, se trouve, depuis 1876, l'**Ecole de la cour de Lorraine**, beau bâtiment de la première moitié du XVIIIe siècle ayant appartenu jadis à une branche de la famille Thierry, originaire de la Lorraine.



ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE. ÉGLISE SAINTE-MARIE

Les autres écoles primaires sont les suivantes :

Ecole Blech, chaussée de Dornach ;
Ecole Furstenberger, dans la rue du même nom ;
Ecole Thérèse, rue Sainte-Thérèse ;
Ecole Koechlin, rue de Rouffach ;

Ecole Kléber, rue Kléber ;
Ecole Nesle, rue de Galfingen ;
Ecole du Nordfeld, avenue de Modenheim ;
Ecole Oberkampf, rue Oberkampf ;
Ecole Tour-du-Diable, rue de la Tour-du-Diable ;
Ecole Wolf, rue du Wolf.

Il existe en outre une

Ecole pour enfants arriérés et anormaux, boulevard du Maréchal-Pétain.

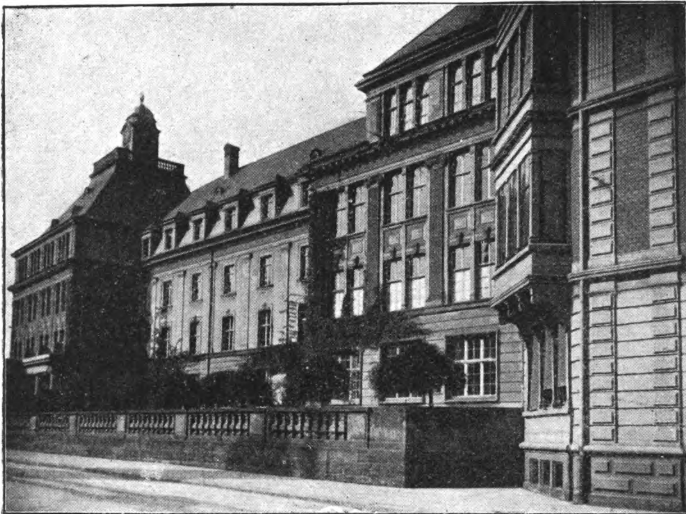
A Dornach, il y a deux écoles primaires, soit

Une Ecole pour garçons, et
Une Ecole pour filles.

ÉCOLE SECONDAIRE DE FILLES

(Rue de Metz et avenue de Modenheim)

Cette institution comprend également, depuis 1876, un séminaire ou *école normale* destinée à pourvoir d'institutrices les établissements scolaires publics et privés. Créée en 1873,



ÉCOLE SECONDAIRE DE FILLES

elle fonctionna d'abord boulevard du Maréchal-Pétain, d'où elle fut transférée, en 1912, dans les vastes et superbes bâtiments actuels, qui sont aménagés avec tout le confort et suivant les exigences modernes.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE FILLES

(Boulevard du Maréchal-Pétain)

L'enseignement donné dans cette école est similaire à celui de l'Ecole supérieure de garçons et existe depuis 1903. Elle a absorbé dans son sein avec celle qui précède, la plupart des éléments des écoles et cours privés qui existaient précédemmment à Mulhouse.

ÉCOLE LIBRE SUPÉRIEURE DE GARÇONS

(Porte-du-Miroir, N° 18)

Etablissement privé, cette école a été fondée en 1865 et est dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne. L'instruction qui y est donnée est celle d'une instruction primaire supérieure et les élèves sortants trouvent aisément à se placer dans le commerce et dans l'industrie.

ÉCOLE LIBRE SUPÉRIEURE DE FILLES

(Rue Magenta, N° 12)

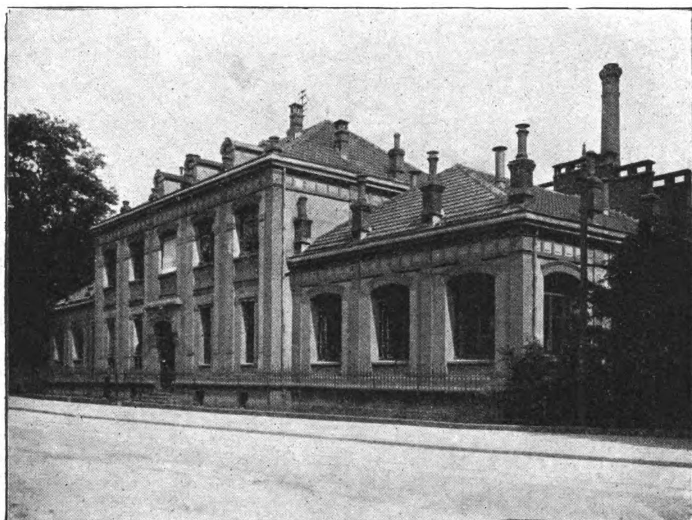
Fondée, en 1832, dans la Grand'Rue, par les sœurs de la Providence de Ribeauvillé, elle fut transférée, en 1885, dans le local actuel. Fermée en 1875 par ordre administratif, elle put rouvrir ses portes en 1882 ; son enseignement est devenue celui des écoles supérieures de jeunes filles.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE

(Boulevard du Maréchal-Pétain)

Le bâtiment dans lequel est logée cette école date de 1897, agrandi et amélioré par la suite. Cette institution a débuté en 1822, comme laboratoire de chimie du Collège communal et fut transférée, en 1854, à l'Ecole professionnelle. A partir de 1872, le laboratoire a été érigé en école supérieure indépendante, véritable faculté des sciences placée sous le patronage de la Société Industrielle.

L'enseignement de l'école comprend aujourd'hui la chimie inorganique et organique avec applications aux diverses industries, la physique et la mécanique industrielles. La chimie de la cellulose et des fibres textiles en général, celle du goudron de la houille et de ses nombreux dérivés, les matières colorantes, la teinture et l'impression y sont particulièrement prises en considération. Il en est de même de diverses industries développées depuis la guerre, telles que celles de l'ammoniaque et de l'acide nitrique synthétiques, des sels de potasse, etc.



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE

Les cours comprennent trois années et durent du 1er octobre au 31 juillet. Les connaissances exigées pour l'admission sont celles du baccalauréat-ès-sciences. Les candidats ne possédant pas ce titre sont soumis à un examen d'entrée, ayant pour but de démontrer qu'ils ont les connaissances requises pour suivre avec fruit l'enseignement de l'Ecole.

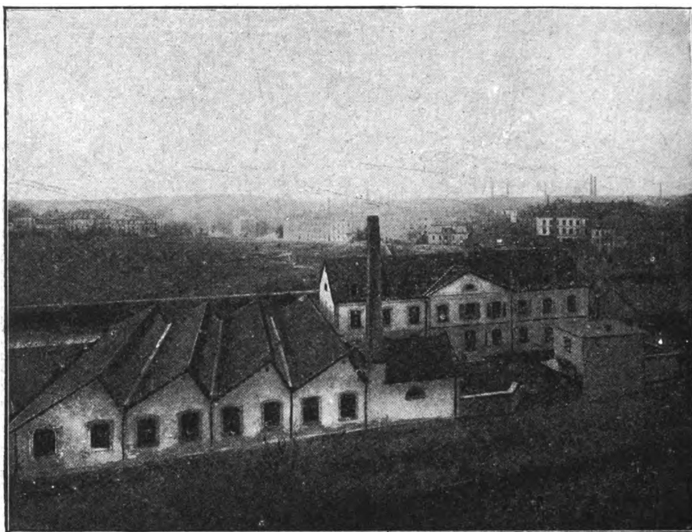
Cette institution est gérée par une commission composée de trois membres nommés par le Conseil municipal et trois membres nommés par la Société Industrielle ; elle est présidée par le maire de Mulhouse.

S'adresser à la Direction, pour tous renseignements désirables.

ÉCOLE DE FILATURE ET DE TISSAGE

(Rue Gay-Lussac)

L'École de tissage mécanique à été créée en 1861, celle de filature en 1865, et les deux institutions ont été réunies, en 1869, sous la même direction et dans les mêmes bâtiments situés au bord du Canal de décharge, hors la porte de Nesle. Elles fonctionnent sous le patronage de la Société Industrielle et ont pour but de donner aux jeunes gens qui les fréquentent l'instruction théorique et pratique qui leur est nécessaire pour se vouer à ces deux branches de l'industrie.



ÉCOLE DE FILATURE ET DE TISSAGE

Cette école est pourvue d'une installation parfaite, comprenant toutes les machines perfectionnées actuelles, de modèles et systèmes divers. Les élèves peuvent y suivre l'un ou l'autre cours, chacun d'une durée d'une année, ou les deux cours successivement. Chaque section comprend deux divisions, l'une de théorie, l'autre d'application, avec cours obligatoires de mécanique élémentaire de moteurs et d'électricité.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour l'École de Chimie.

Des certificats de capacité de 1er ou de 2e ordre sont délivrés, suivant le cas, aux élèves qui ont terminé leurs études.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Il existait, avant la guerre de 1870, une *École de Commerce* à Mulhouse, fondée en 1866 par M. Jules Siegfried et qui comptait un personnel enseignant remarquable. Malheureusement, les autorités allemandes ayant interdit l'enseignement en langue française dans toutes les écoles du pays, cette mesure amena la dispersion de ses professeurs et l'établissement dut fermer ses portes en 1872.

Notre heureux retour à la France va faire revivre cette école indispensable à notre grande cité industrielle et commerciale. Par un geste qui les honore, M. Jules Siegfried et son neveu, M. Georges Siegfried, ont adressé, le 28 mai dernier, à la Société Industrielle, chacun une somme de 50,000 francs, soit ensemble 100,000 francs, destinés à la création d'une *Ecole supérieure de Commerce* à Mulhouse.

Grâce à ce don généreux, la nouvelle école, dont le plan d'enseignement est à l'étude, pourra sans doute commencer à fonctionner en automne de cette année (1919).

ÉCOLE DES APPRENTIS TECHNICIENS

(Grand'Rue)

Ouverte en 1906, cette école a été construite par la ville de Mulhouse et l'Etat, avec l'aide d'une souscription particulière provoquée par la Société Industrielle. Cette dernière lui alloue une subvention annuelle et est représentée dans la Commission de surveillance.

Le but de l'Ecole est de compléter l'instruction primaire et de donner aux jeunes apprentis des notions théoriques leur permettant de résoudre plus tard les problèmes qu'ils rencontreront dans la pratique et laissant à l'atelier le soin de les instruire pratiquement. Les élèves y sont groupés par professions, avec cours spéciaux.

La durée des cours est de trois ans et sont gratuits.

ÉCOLE DE DESSIN

(Rue de la Bourse, N° 12)

L'**Ecole de Dessin**, fondée en 1829 par la Société Industrielle, débuta par des cours de dessin linéaire, complétés, trois ans après, par un cours de dessin de figure et

d'ornement. Installée d'abord rue Saint-Jean, puis, en 1840, rue des Franciscains, elle fut transférée, en 1853, boulevard de la Porte-Haute, où elle resta jusqu'en 1909. En novembre de cette année, elle fut transportée dans un des nouveaux bâtiments de la Société Industrielle. L'école est gratuite pour les trois sections.

On distribue chaque année un certain nombre de médailles aux élèves, en séance solennelle de la Société.

La Section d'art industriel de l'Ecole de Dessin, ancienne Ecole de gravure, est destinée à fournir des jeunes gens suffisamment préparés aux ateliers de gravure de notre ville. En 1886, l'école fut transformée et organisée pour y former aussi des dessinateurs.

Les élèves reçoivent un diplôme à leur sortie.

Un Cours de dessin linéaire complète l'Ecole de Dessin, et comprend l'enseignement du dessin linéaire d'éléments de machines, de la mécanique élémentaire, de la résistance des matériaux et de la construction de moteurs et de machines diverses. Un cours d'architecture est joint à l'enseignement.

ÉCOLE D'ART PROFESSIONNEL DE JEUNES FILLES

(Rue de la Bourse, N° 12)

Grâce à un don de 40 000 francs, offert par Mme Baumgartner-Favre, et à l'appui généreux d'un certain nombre de ses membres, la Société Industrielle fut mise à même, en 1885, de réaliser la création de cette école, objet de ses préoccupations depuis fort longtemps.

On y enseigne aux élèves, qui sont admises à partir de l'âge de 14 ans, le dessin de figures et de fleurs, le dessin industriel, la géométrie élémentaire, la perspective et l'étude des styles, la broderie et les travaux à l'aiguille, la comptabilité, la dactylographie et la sténographie.

Après trois ans, un certificat d'études est délivré par la Société Industrielle. L'écolage est de 10 francs par mois, mais il existe un certain nombre de bourses pour les élèves bien douées.

Cette école a fourni à ses élèves nombre d'emplois dans l'industrie, le commerce et même dans l'enseignement.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS

(Rue de la Bourse, N° 12)

Cette nouvelle école a été inaugurée le 24 avril 1919, et est placée sous le patronage de la Société Industrielle. Son programme comprend les études simples et pratiques qui permettent aux élèves d'acquérir rapidement les connaissances nécessaires pour devenir de bons maîtres-mineurs, capables de seconder les ingénieurs qui sont à la tête de toutes les exploitations.

Les cours comprennent deux années d'études, une année préparatoire où l'on fait une large part à l'enseignement du français, du calcul, des notions d'histoire et de géographie, et une seconde année où l'on enseigne plus spécialement les matières d'ordre technique.

L'école est dirigée par un comité composé comme suit :

Président d'honneur : Le président de la Société Industrielle.

Président : L'ingénieur des Mines.

Membres : Un délégué du conseil d'administration de la Société Industrielle et trois représentants des Mines.

L'administration de l'école est confiée à M. Bucherer, ingénieur des Mines, délégué du Comité de direction.

Professeurs : M. Piguet, pour l'enseignement général, MM. Roederer et Joerg, ingénieurs du bassin des mines de potasse, pour les cours techniques, machines et mines.

Les mines de potasse de la Haute-Alsace ont comme administrateur général, M. le commandant Belugou, ingénieur des mines.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT POUR FILLES

(Boulevard du Maréchal-Pétain)

Cette école date de 1905 et prépare les jeunes filles et femmes des classes moyennes et ouvrières à gagner leur vie dans le commerce et dans d'autres emplois. Le plan d'études comprend le français, l'anglais, l'allemand, le calcul commercial, la calligraphie, les travaux de bureau, la comptabilité, la correspondance, la géographie commerciale, la sténographie, etc.

Il y a des classes du jour et des classes du soir.

ÉCOLE INDUSTRIELLE ET MÉNAGÈRE POUR FILLES

(Rue Sainte-Thérèse)

Cette institution, avec cours du jour et du soir, dont la fréquentation est facultative, enseigne l'hygiène, le calcul, le français, la comptabilité, la couture, la coupe, le raccommodage, la broderie, la cuisine, le ménage, le repassage, etc. Les cours du jour comprennent aussi les modes et le dessin.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT INDUSTRIEL

(Rue Saint-Michel, N° 9)

Le but de cette école est de donner aux apprentis et aux jeunes ouvriers l'instruction théorique et pratique indispensable à leurs professions et que l'atelier, ni le bureau ne peuvent leur fournir. Ils y complètent en outre leur éducation morale, afin d'en faire des citoyens utiles au pays.

La fréquentation de l'école est obligatoire pour tous les jeunes gens n'ayant pas l'âge de 18 ans révolus, et a une durée de trois années.

COURS DE TRAVAUX MANUELS POUR GARÇONS

Ces cours, inaugurés en 1880, se donnent en dehors des heures ordinaires d'école. On y occupe les enfants à des travaux de rabotage et de découpage de bois, à des cartonnages, à des travaux faciles du fer, à des moulages en terre glaise, etc.

Dans ce but, on utilise un certain nombre de salles de l'Ecole Centrale, de l'Ecole du Wolf et de l'Ecole de la Tour-du-Diable.

OUVROIRS

Ces ouvroirs sont fréquentés, le jeudi après-midi, par des filles des écoles, auxquelles on enseigne à confectionner des vêtements neufs et à réparer ceux qui ont déjà été portés. La fréquentation des ouvroirs n'est pas obligatoire et l'écolage est des plus minimes. Elle est même gratuite pour les nécessiteux.

Il existe de ces ouvroirs dans une série de nos écoles primaires.

SALLES D'ASILE

La création des Salles d'asile ou **Ecoles maternelles** à Mulhouse remonte à 1834. Leur nombre est aujourd'hui de onze, réparties dans les différents quartiers de la ville, à savoir :

Rue du Village-Neuf,
Rue Franklin,
Grand'Rue,
Impasse des Tonneliers,
Place Henri-Reber,
Rue Saint-Michel,
Rue du Mœnchsberg,
Rue de Pfastatt,
Rue de Strasbourg,
Rue de Soultz,
Rue des Charpentiers.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE ISRAÉLITE

(Rue des Orphelins, N° 16)

L'**Ecole israélite d'arts et métiers** de Mulhouse fut créée, en 1842, par l'Association philanthropique du Haut-Rhin. Son but est d'encourager aux professions utiles la jeunesse israélite indigente du département. Les admissions sont gratuites et faites par voie de concours : les élèves doivent avoir fréquenté une école primaire, être âgés de 14 ans au moins et de 16 ans au plus. Ils restent trois ans à l'école et sont placées dans les divers ateliers de la ville. Dans les heures de loisir, ils reçoivent des leçons de français, d'allemand, de calcul, de géographie et surtout de dessin linéaire.

L'établissement est entretenu par des souscriptions volontaires, des dons, des legs et par des subventions des caisses synagogales, du conseil général et des conseils municipaux de Mulhouse et de Colmar. Il est administré par un comité.

COURS DE COMMERCE

(Boulevard de la Porte-Haute, N° 15bis)

Cette école a été fondée, en 1876, par M. Edouard Schwartz.

Elle a pour but de donner aux jeunes gens qui se destinent au commerce, toutes les connaissances nécessaires dans cette carrière, afin de fournir à nos maisons de la place des employés capables, au courant des exigences pratiques des affaires et des travaux de bureau.

L'enseignement est réparti en trois classes et comprend l'étude des langues française, allemande, anglaise et italienne, la correspondance, la comptabilité, le calcul et la géographie commerciale, la sténographie, la calligraphie, etc.

Les élèves obtiennent, à leur sortie, des certificats d'études ou des diplômes.

ÉCOLES PRIVÉES

Il existe à Mulhouse un assez grand nombre d'écoles privées, à programmes divers, dont voici la liste :

Institut commercial et linguistique Jean Muller, fondé en 1880, rue des Fleurs, N° 5.

Première Ecole alsacienne de commerce, boulevard de la Porte-Haute. Direction : M. Grunder.

Ecole Gallia, rue du Sauvage, N° 1, pour jeunes gens. Cours du soir, français et anglais, de 8 $^1/_2$ à 9$^1/_2$ heures du soir.

Ecole féminine H. Pichon, rue du Sauvage, N° 1.

Berlitz-School of Languages, place de la République, N° 2 (v. annonce p. 119).

Ecole industrielle pour dames, rue de la Station, N° 8. Direction : Mlle Stoll.

Ecole industrielle pour Dames, rue de Bâle, N° 8. Direction : Mlle Baschy.

Ecole du Louvre, rue du Sauvage. On y donne des leçons de français aux demoiselles de la maison.

Ecole de coupe, rue d'Illzach, N° 21. Direction, Mlle Kilbert.

Ecole enfantine, boulevard de la Porte-Haute. Direction Mlle Scherrer.

Ecole de musique, rue de la Loi, N° 3. Direction : M. Jean Zann.



V.

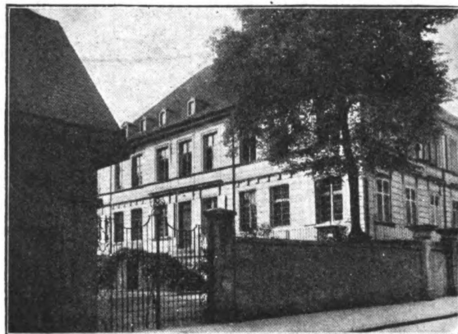
BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Grand'Rue, N° 19)

La Bibliothèque municipale contient environ 35,000 volumes et est ouverte gratuitement au public, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 18 â 21 heures, les jeudis et samedis de 14 à 17 heures.

La salle de lecture est ouverte le dimanche de 9 à 13 heures, en semaine de 11 à 14 heures et de 16 à 20 heures. Elle est abonnée à 20 journaux français, allemands et anglais.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque d'alsatiques Gérard est une annexe de la Bibliothèque municipale et est accessible au public aux mêmes heures.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

(Rue Schlumberger)

Installée dans le bâtiment de l'ancienne Ecole supérieure des jeunes filles, cette bibliothèque contient 5700 volumes et est ouverte au public les lundis et vendredis de 18 $^1/_2$ à 20 heures.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

(Rue de la Bourse, N° 10)

Cette bibliothèque contient environ 12,000 volumes et est ouverte aux abonnés les mercredis et samedis de 13 $^1/_2$ heures à 15 heures.

BIBLIOTHÈQUE PRESBYTÉRALE

(Rue de la Synagogue, N° 12)

Placée sous l'administration d'une commission nommée par le Conseil presbytéral, cette bibliothèque, qui contient environ 5,200 volumes français et allemands, est ouverte au public tous les jours de la semaine, sauf le jeudi, de 15 à 17 heures et le samedi de 15 à 19 heures.

BIBLIOTHÈQUE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE SAINT-ÉTIENNE

Installée dans le local du Cercle catholique de jeunes gens de la rue de la Tour-du-Diable, N° 2, cette bibliothèque est accessible à tous le jeudi de 17 à 21 heures, et le dimanche de 8 $^1/_2$ à 11 heures du matin.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

(Rue de la Bourse, N° 8)

Cette bibliothèque contient environ 15,000 volumes scientifiques, logés au premier étage dans l'ancienne salle des séances. Elle est accessible aux seuls membres de la Société. Une grande pièce contiguë à la Bibliothèque sert de salle de lecture.

Une petite salle voisine est affectée à la

BIBLIOTHÈQUE ARMAND WEISS

belle collection d'alsatiques et d'estampes, dont le catalogue imprimée (prix : 8 frs) comprend 3917 numéros d'alsatiques,

316 numéros d'ouvrages divers et 245 numéros de gravures, lithographies et estampes. A signaler parmi les manuscrits, un évangéliaire du xme siècle, d'une rare beauté d'enluminure et d'une conservation parfaite, ayant fait partie jadis de la bibliothèque de la Cathédrale de Strasbourg et qui a été écrit au monastère de Saint-Gall.

BIBLIOTHÈQUE DE DORNACH

(Rue de Thann)

Contenant 2100 volumes, cette bibliothèque est ouverte les lundis et samedis de 17 $^1/_2$ à 19 $^1/_2$ heures, les mercredis de 14 à 15 $^1/_2$ heures.

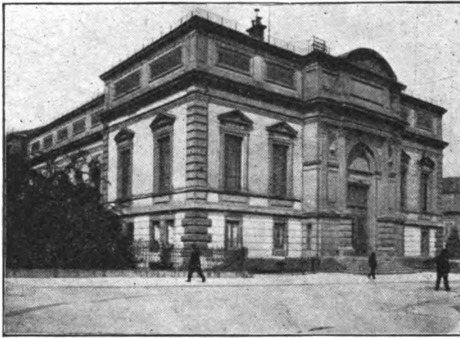
VI.

MUSÉES

MUSÉE HISTORIQUE

(Rue des Bonnes-Gens, N° 1)

Son origine remonte à 1858 et ses débuts furent modestes. D'abord une annexe de la Bibliothèque municipale, alors installée au deuxième étage de la Société Industrielle, elle fut transférée, en 1864, avec elle au premier étage de l'Ecole de Dessin à la Porte-Haute.



NOUVEAU MUSÉE
Rue des Bonnes-Gens, N° 1

En 1872, la Ville de Mulhouse, propriétaire du Musée historique, en confia par délégation formelle l'administration à la Société Industrielle, qui l'accepta. Sur l'initiative de M. Engel - Dollfus, une Société pour le développement du Musée historique fut créée en février 1874, à la tête de laquelle fut placé un Comité d'administration qui se recrute par cooptation et qui gère le Musée pour le compte de la Société Industrielle.

Depuis 1882, les collections, devenues fort nombreuses, grâce à d'incessants dons des particuliers, sont installées dans deux salles du premier étage du Nouveau Musée, alors nouvellement construit par la Société Industrielle. Toutes les époques de l'histoire de Mulhouse y sont représentées par une variété considérable d'objets ; meubles, étains, vaisselles, armes, bannières, vitraux, costumes, portraits, tableaux, gravures, etc., etc. Des vitrines sont consacrées aux époques préhistorique, gallo-romaine, mérovingienne et franque. On y trouve aussi une riche collection de monnaies, médailles, jetons et coins alsaciens, etc.

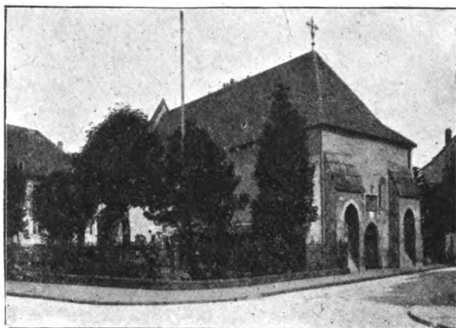
Une bibliothèque historique bien fournie est logée dans une pièce spéciale. Elle n'est pas accessible au public.

MUSÉE LAPIDAIRE SAINT-JEAN

(Rue Saint-Jean)

Ce Musée municipal est également administré par le Comité du Musée historique, dont il forme une annexe. Il est installé dans l'église de l'ancienne commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelée communément la chapelle Saint-Jean.

Celle-ci a pu être sauvée de la destruction, grâce au concours financier d'amis éclairés du vieux Mulhouse, au Conseil municipal qui a parfait la somme nécessaire à son acquisition, et enfin à l'appui du gouvernement qui a accordé une large subvention pour sa restauration et fait classer la chapelle parmi les monuments historiques d'Alsace. Les travaux de restauration ont duré de 1893 à 1897 et, en 1898, le Musée lapidaire y fut installé. Il contient une série de pierres tombales intéressantes, des urnes funéraires, des amphores, des sarcophages en pierre, des statues, des fonts baptismaux, un lavabo gothique. etc., etc., datant des époques les plus reculées jusqu'aux plus récentes.



CHAPELLE SAINT-JEAN (MUSÉE LAPIDAIRE)

Dans le square, à côté de la chapelle, sont également réunies beaucoup de pierres intéressantes : un grand crucifix très ancien, connu sous le nom de Croix de Pfastatt, un puits datant de 1604, des moulures romanes et des fragments de fenêtres provenant du chœur de l'église Saint-Etienne démolie en 1858, etc.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

(Rue des Bonnes-Gens, N° 1)

Ce Musée est la propriété de la Société Industrielle, ainsi que tous ceux qui suivent. Leur ensemble forme un patrimoine que bien des villes plus considérables peuvent lui

envier et fait honneur à l'esprit d'initiative qui a toujours distingué la Société.

La création du Musée de peinture remonte à 1865 et l'essor qu'il prit ensuite est dû, pour une bonne part, à l'initiative de M. Engel-Dollfus. La création de la Société des Arts, en 1876, contribua puissamment à son développement par les dons nombreux qu'elle provoqua dans ses expositions triennales. Les dons affluèrent de plus en plus, et les collections devinrent si importantes que la construction d'un bâtiment spécial s'imposa. En 1883 fut inauguré le Musée actuel, édifié au moyen d'une souscription ouverte parmi les membres de la Société Industrielle.

Actuellement, le Musée des Beaux-Arts possède, comme toiles, aquarelles, pastels, dessins, estampes anciennes et modernes, héliogravures, sculptures, etc., environ 2400 œuvres d'art, sans compter 2500 objets d'art divers. Il compte la collection la plus complète de peintres alsaciens qui soit en Alsace.

Le Musée est ouvert gratuitement au public les mercredis et dimanches après-midi. Les autres jours, contre une légère redevance.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

(Rue des Bonnes-Gens, N° 1)

D'origine récente (1900), ce Musée n'en est encore qu'à ses débuts. Comme les autres musées, il doit sa création à l'initiative généreuse de Mécènes éclairés ; il renferme d'intéressants spécimens de l'art céramique, des dentelles, des broderies, des bijoux, des costumes, des meubles du 18e siècle, etc. Dans une vitrine est exposée une collection unique d'environ 80 groupes et statuettes du 18e siècle, de Niederwiller.

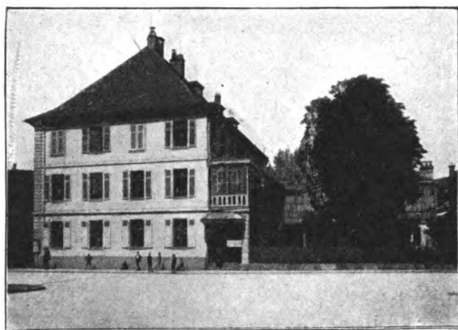
MUSÉE TECHNOLOGIQUE

(Rue du Havre)

Datant de 1885, le *Musée Technologique* a été transféré en 1897 de la rue des Bonnes-Gens dans l'ancienne maison Georges Steinbach, mise à la disposition de la Société In-

dustrielle par sa famille. Il constitue l'histoire de tous les produits de l'industrie, présentés dans leurs états successifs de fabrication.

A signaler : une collection complète de produits chimiques, la belle collection envoyée par la Manufacture de porcelaines de Sèvres, dont la vitrine contient aussi les produits des cristalleries de Saint-Louis et des fabriques de Villeroy et Boch, de Mettlach. On y trouve aussi une exposition complète de la fabrication du verre dans ses divers états, des préparations du coton, etc.



MUSÉE TECHNOLOGIQUE

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ENGEL-DOLLFUS

(Rue des Bonnes-Gens, No 1)

Cette importante collection archéologique a été créée par M. Engel-Dollfus qui, jusqu'à sa mort, n'a pas cessé de la développer et de l'enrichir. D'abord installée dans un local de la Salle de réunion de Dornach, elle a été transportée, en 1884, dans une salle du Nouveau Musée, à côté du Musée historique, dont elle est en quelque sorte le complément.

Constitué, comme fonds, par les remarquables collections du Dr Schnoeringer, de Brumath, et Nicklès, de Benfeld, le Musée archéologique Engel-Dollfus est surtout riche en antiquités provenant de la Basse-Alsace. On y trouve une série de haches néolithiques d'Alsace, des objets divers provenant des palafittes de la Suisse, des séries intéressantes datant de l'âge du bronze, de l'époque de Hallstatt-la Tène, de l'époque gauloise.

La période gallo-romaine est largement représentée, de même que les époques franque, burgonde et du Moyen-âge, sans compter les antiquités égyptiennes, des vases pompéiens, etc. ; on y remarque aussi une petite collection de monnaies et de médailles alsaciennes et de monnaies romaines et gauloises trouvées en Alsace.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

(Rue de la Bourse, N° 8)

Le premier noyau de ce Musée fut un simple cabinet de minéralogie formé, en 1829, avec les collections Pierre Risler et Edouard Koechlin. Neuf ans après, la commission d'histoire naturelle chargea le professeur Schimper, de Strasbourg, de présenter un plan au président de la Société Industrielle pour la constitution d'un musée d'histoire naturelle. Des conservateurs spéciaux furent nommés et, depuis lors, les collections n'ont pas cessé de s'augmenter soit par des dons, soit par des acquisitions.

L'année 1884 marqua une date importante dans l'histoire du développement du Musée. Sa réorganisation complète fut confiée alors à un naturaliste de Bâle, M. Gustave Schneider père, qui classa les différentes collections méthodiquement. Un guide, paru en 1893, permit dès lors au public de s'orienter au milieu des collections diverses du Musée.

Grâce aux constructions entreprises, en 1909, par la Société Industrielle, une nouvelle transformation du Musée eut lieu, qui de la sorte devint de plus en plus instructif et éducatif pour le public et pour les écoles. Cette transformation eut lieu avec le concours de M. Gustave Schneider fils, naturaliste distingué. Dans l'ancienne salle sont classées les principales collections européennes et exotiques, dont les séries d'oiseaux et de mammifères les plus précieux sont remisés dans de grandes vitrines. Au milieu de la salle sont groupées ensemble les collections minéralogiques, géologiques et celle des coquilles.

Une nouvelle salle, consacrée à l'Alsace, contient au milieu trois vitrines renfermant les mammifères et les oiseaux; sur les côtés, dans des meubles spéciaux, sont exposés les insectes, les fossiles et les roches, les minéraux, etc., représentés par les types les plus caractéristiques.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE

(Rue de la Bourse, N° 8)

Installé d'abord au sous-sol du Nouveau-Musée, rue des Bonnes-Gens, ce musée a été transféré, en 1910, dans une salle contiguë au Musée d'histoire naturelle. On y trouve des spécimens intéressants de la Chine, du Japon, des Indes, de la Russie, de l'Amérique, etc. Il contient aussi deux momies.

COLLECTION GÉOLOGIQUE JOSEPH KOECHLIN-SCHLUMBERGER

(Rue de la Bourse, N° 8)

Don fait, en 1878, par la famille à la Société Industrielle, cette collection renferme les fossiles les plus rares de gisements célèbres de France et d'Europe et de belles séries relatives à l'Alsace. Elle comprend, en outre, l'ensemble des matériaux ayant servi à l'établissement de la carte géologique et minéralogique du Haut-Rhin.

Elle ne peut être visitée que sous la conduite d'un membre du Comité d'histoire naturelle ou du conservateur.

MUSÉE DE DESSIN INDUSTRIEL

(Rue de la Bourse, N° 12)

L'ensemble des collections de ce Musée constitue l'histoire de l'impression en général et notamment de celle de notre région.

Fondé en 1858 par un groupe de dessinateurs, il a été placé, en 1873, sous le patronage de la Société Industrielle qui y a adjoint les belles pièces d'impressions qu'elle possédait. Il reçoit par abonnement les collections de soieries, d'impressions pour robes et tentures de meubles de tous pays, et renseigne ainsi les dessinateurs et les industriels du pays sur les nouveautés qui paraissent annuellement.

Il s'y trouve en outre une bibliothèque d'ouvrages d'art et près de 1200 grands dormants renfermant des soieries et les collections d'impressions depuis 1746, époque de la fondation de l'industrie du coton à Mulhouse.

Une grande partie des richesses du Musée provient des dons faits par les industriels du pays et par les achats du comité qui reçoit, comme subvention, les intérêts d'un capital de 50,000 francs donné à la Société Industrielle par la famille de M. Daniel Dollfus-Ausset.

Le Musée de Dessin industriel occupait durant de longues années un local au deuxième étage de l'Ecole de Dessin, boulevard de la Porte-Haute; en janvier 1910, il a été transporté dans le nouveau local, comprenant trois salles, que la Société Industrielle a mis à sa disposition. Il peut être visité par les étrangers et par les élèves de nos écoles spéciales.

VITRAUX DU TEMPLE ALLEMAND

(Place de la Réunion)

Ces vitraux, datant du 14e siècle, proviennent de l'ancienne église Saint-Etienne démolie en 1858. Longtemps conservés dans des caisses, logées successivement dans différents endroits, il fut souvent question de les réintégrer dans les grandes fenêtres du nouveau temple, mais sans résultat.

En 1881, le Comité du Musée historique revint à la charge : 32 panneaux furent restaurés, dont 18 exposés au Musée et 14 dans la salle des séances du Conseil presbytéral.

En 1903, une commission mixte, composée de membres des Comités des Beaux-Arts et du Musée historique, ainsi que de représentants du Conseil presbytéral, fut nommée et la réfection des vitraux décidée. Les travaux de restauration et de mise en place furent confiés à la maison F.-X. Zettler, de Munich.

En 1905, 120 panneaux furent mis en place dans les fenêtres latérales au-dessus des tribunes du temple. [1]) Les frais furent couverts par les subsides de quatorze donateurs et par une souscription.

Malheureusement, la dernière guerre, pendant laquelle notre ville fut englobée dans la zône des opérations militaires, fit naître de sérieuses craintes pour la sécurité de nos précieuses verrières. On les fit enlever, en 1915, et on les remisa de nouveau dans des caisses mises à l'abri d'un bombardement possible.

Il y a lieu d'espérer que cette belle et unique collection de vitraux sera remise en place, après la conclusion de la paix.

---

[1]) M. Jules Lutz leur a consacré une monographie bien documentée : *Les Verrières de Mulhouse*, 1905.



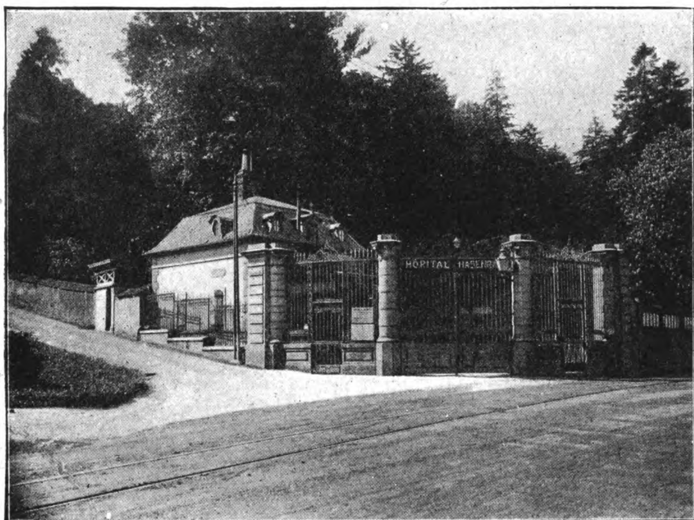
VII.

HOSPICES, ORPELINATS, ASILES, etc.

HOSPICE CIVIL

L'Hospice civil comprend quatre établissements distincts, qui sont :

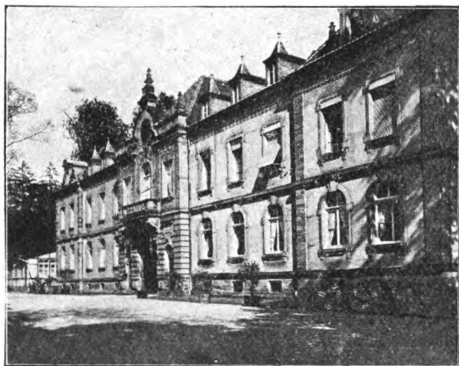
I. **L'Hôpital du Hasenrain,** situé au N° 48 du faubourg d'Altkirch, dans l'ancienne et belle propriété André



ENTRÉE DE L'HÔPITAL DU HASENRAIN

Koechlin, d'une superficie de 11 hectares. Inauguré en octobre 1898, ses locaux ont été successivement agrandis et comprennent aujourd'hui de nombreux pavillons, à chauffage central, reliés entre eux par des couloirs couverts. Ils contiennent 833 lits, dont 215 pour enfants.

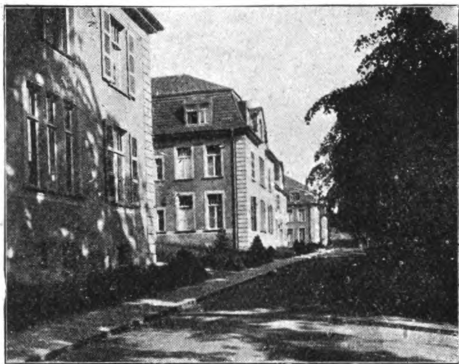
On reçoit dans l'établissement les malades de toutes les confessions.



ADMINISTRATION DU HASENRAIN

L'agencement général est à la hauteur des exigences modernes, avec salles d'opération, d'autopsie, pavillons d'isolement pour les maladies infectieuses, morgue, etc. Une pharmacie est attachée à l'établissement.

Le service sanitaire est placé sous les ordres d'un médecin-chef, M. le professeur-docteur Alf. Kleinknecht, secondé par plusieurs médecins-assistants. Les soins sont donnés aux malades par une cinquantaine de sœurs et de nombreux gardes-malades des deux sexes. En outre, un grand personnel est affecté aux services de la cuisine, de la lingerie, de la buanderie, de la désinfection, etc.



PAVILLONS DU HASENRAIN

L'économat et son personnel occupent un bâtiment spécial.

Un beau parc entoure l'établissement et offre aux convalescents le grand air, les ombrages et le repos nécessaires à leur complet rétablissement.

II. L'ancien **Hospice civil**, boulevard du Maréchal-Pétain N° 35, date de 1843. Il est en partie désaffecté aujourd'hui, la plupart de ses services ayant été transférés au Hasenrain.

On n'y soigne plus que les maladies d'yeux, les syphilitiques du sexe féminin et les aliénés.

Dans le même enclos, mais séparée du reste, se trouve

III. **La Maison des Orphelins**, institution datant de 1819, qui donne asile aux orphelins du département.

L'Hospice civil contient en tout 160 lits.

Sous la même administration se trouve placé également

IV. **L'Hospice des Vieillards**, de la rue Engel-Dollfus, N° 11, qui occupe, depuis 1896, les locaux d'une ancienne caserne. Les femmes sont logées dans le bâtiment de devant et les hommes dans celui de derrière ; dans le rez-de-chaussée de celui-ci se trouve aménagée une chapelle.

Le nombre des lits est de 315.

A ces institutions municipales, il convient d'ajouter ici :

Le Laboratoire municipal d'analyses, installé le 28 mars 1904, boulevard du Maréchal-Pétain, N° 11. Il a actuellement comme directeur M. le docteur Scherb.

La Clinique dentaire, à l'usage des enfants des écoles élémentaires. Inaugurée en 1905, elle fonctionne également au N° 11 du boulevard du Maréchal-Pétain.

HOPITAL MILITAIRE

(Rue de Verdun, N° 1)

Après la guerre de 1870, l'administration allemande aménagea l'ancien Hôtel Beauséjour en lazaret militaire, et fit élever, en 1876—1877, le grand bâtiment du fond, auquel s'ajoutèrent par la suite d'autres constructions, dont un pavillon d'isolement pour les maladies contagieuses.

Un grand jardin entoure l'établissement et sert aux convalescents.

DIACONAT DE MULHOUSE

(Boulevard de la Porte-Haute, N° 16)

Cet établissement a été fondé en 1860. Il a été agrandi et complété successivement, grâce à la munificence de nombreux donateurs.

Le Diaconat comprend aujourd'hui une belle et grande maison de santé, un pavillon d'isolement pour les maladies contagieuses, ayant ensemble 58 lits. L'ancien bâtiment a

été transformé, en 1882, en maison de retraite pour personnes âgées ou isolées, et possède 36 lits.

Deux médecins de la ville sont attachés à l'établissement. Les soins sont donnés aux malades par des sœurs diaconesses de Strasbourg.

L'Asile des Vieillards Jean Dollfus, du Gaisbuhl de Dornach, avec 50 lits, relève du Diaconat de Mulhouse.

MAISON DES SŒURS DE NIEDERBRONN

(Rue du Bourg, N° 1)

Cet établissement de charité a été fondé en 1856 et s'est développé en raison des besoins toujours croissants de notre ville. Il comprend aujourd'hui :

une maison de santé, à la hauteur des exigences modernes,
un orphelinat pour garçons et filles,
un asile ou pension pour jeunes ouvrières.

L'orphelinat compte environ 200 enfants de deux sexes, qui fréquentent les écoles de la ville. Les jeunes ouvrières reçues en pension sont une soixantaine ; elles paient une somme mensuelle modique.

Depuis une dixaine d'années, une succursale de la maison existe à Dornach, dans l'ancienne maison Riff.

Les ressources de la maison, en dehors des pensions payées par les malades, par les ouvrières et par une partie des orphelins, sont tirées du produit d'une quête annuelle, d'une loterie organisée tous les deux ou trois ans, et des dons de personnes généreuses.

HOSPICE-HOPITAL ISRAÉLITE

(Rue Kœchlin, N° 59)

Fondé en 1862 par une société de philanthropes de notre ville, cet établissement reçoit gratuitement les malades et les vieillards indigents israélites de tout le département.

Il possède une quarantaine de lits, dont un tiers est affecté aux malades et les autres aux infirmes.

DISPENSAIRE ENGEL-DOLLFUS

(Rue du Ballon, N° 22)

Le Dispensaire Engel-Dollfus pour enfants malades est dû entièrement à la générosité de l'homme éminent dont il porte le nom. Ouvert depuis le 15 novembre 1883, on y soigne gratuitement, sans les hospitaliser, les enfants pauvres des deux sexes atteints de maladies chroniques et de certaines maladies aiguës. L'admission des enfants est limitée à l'âge de 15 ans.

L'agencement de l'établissement répond ingénieusement au but proposé et comprend des salles de pansement, d'électricité, de bains et de douches, une piscine, une pharmacie, etc. Un gymnase médical, pourvu de la plupart des appareils modernes, complète l'installation d'ensemble.

A la tête du personnel se trouve un médecin de la ville.

Tous les frais du Dispensaire sont supportés par la famille du fondateur.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX

(Rue du Runtz, N° 12)

Cette institution doit son existence à l'initiative du Comité d'utilité publique de la Société Industrielle et a pu commencer à fonctionner fin 1908, grâce au concours des sept patronages de la ville et de plusieurs personnes de bonne volonté. Elle vient en aide aujourd'hui à près de 600 personnes indigentes atteintes de la tuberculose.

Le Dispensaire cherche par tous les moyens à inculquer à la population peu aisée les principes de propreté et d'hygiène du logement, qui sont les moyens les plus efficaces pour combattre le terrible fléau.

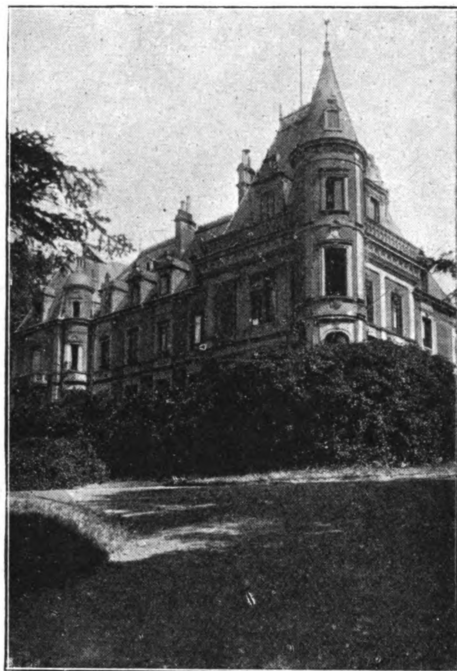
Les consultations ont lieu trois fois par semaine, au local du Dispensaire.

ERMITAGE

(Boulevard Gambetta, N° 51)

Ancienne propriété Alfred Koechlin-Schwartz, construite en 1868, l'*Ermitage* fut acheté en 1897 par un groupe de citoyens et offert par eux à la Ville qui l'acquit en 1904. Sa superficie est de 3 hect., 60 et renferme une belle maison

de maître, avee dépendances, un grand parc, un grand verger et jardin potager. La situation de l'*Ermitage* est



ERMITAGE

magnifique et l'on y jouit d'une vue unique sur les Vosges et la Forêt-Noire.

Jusqu'en 1914, il s'y trouvait une école en plein air, et il servait aussi d'annexe de l'hôpital du Hasenrain. L'*Ermitage* est affecté depuis quelque temps au service sanitaire de l'armée.

Depuis 1913, on y a installé une **Ecole municipale d'horticulture**.

ASILE DES VIEILLARDS

(Rue des Orphelins, N° 43)

Etablissement fondé en 1851 par la Société d'encouragement à l'épargne, dans le but d'offrir aux invalides du travail un abri dans leurs vieux jours.

L'Asile est dirigé par des sœurs diaconesses.

La Société accorde aussi des secours à domicile aux vieux ouvriers nécessiteux des maisons adhérentes à l'œuvre.

— —

Il existe en outre, à Mulhouse, une série d'institutions du même ordre. A signaler entre autres :

L'Asile évangélique Saint-Jean, rue Saint-Jean, N° 6, qui soigne un certain nombre d'enfants et loge des orphelines.

La Crêche Saint-Jean, rue du Collège, N° 8.

La Crêche pour enfants „Fritz", rue de l'Eglise, N° 27, dirigée par des sœurs catholiques, qui garde de 6 heures du matin à 7 heures du soir environ 80 enfants en bas âge, dont les mères sont obligées de travailler dans la journée.

La Crêche pour enfants, rue de Pfastatt.

Le Patronage de la rue Thénard, N° 63, dirigé par des sœurs de Niederbronn, qui loge et nourrit des ouvrières sans famille. Il reçoit également des dames âgées et des écolières se trouvant dans les mêmes conditions.

Home pour pauvres sans abri, rue des Champs-Élysées, gratuit pour une journée.

La Maison de l'Armée du Salut, faubourg de Colmar, N° 35.

La Maison hospitalière, rue d'Alsace, N° 12.

Home pour dames et jeunes filles, rue Sainte-Claire, N° 17.



VIII.

ASSISTANCE ET BIENFAISANCE

ASSISTANCE PUBLIQUE

Cette administration a son siège rue des Trois-Rois, N° 23, et est gérée par un chef de service, sous la direction d'un adjoint du maire de la ville. Elle accueille les différentes demandes de secours faites par les pauvres de la commune et on en tient compte en cas de nécessité prouvée. Ses bureaux sont ouverts aux heures ordinaires.

UNION LOCALE

Conformément au § 16 de la loi d'indigence, règlant le domicile de secours, la ville est divisée en 10 quartiers, pour les soins médicaux à donner aux nécessiteux.

Quartier 1. Rue Lavoisier, 47
« 2. « Oberkampf, 5
« 3. « Oberkampf, 5
« 4. « des Vosges, 19
« 5. « des Vosges, 90
« 6. « de la Synagogue, 17
« 7. Quai d'Oran, 1
« 8. Rue Niffer, 3
« 9. « d'Aspach, à Dornach
« 10. « d'Aspach, à Dornach

Ces 10 quartiers sont desservis par 10 médecins d'indigence, désignés par l'Assistance publique.

SOCIÉTÉS DES PATRONAGES

Ces Sociétés sont divisées en 8 quartiers, à savoir :

Quartier du quai d'Oran, local quai d'Oran 1
« de la Porte-du-Miroir, local rue de la Synagogue
« Central, local rue des Vosges, 19
« de la Nouvelle-Cité, local rue Lavoisier, 47
« de l'Ancienne-Cité, local rue des Vosges, 90
« du faubourg de Bâle, local rue Niffer, 3
« de la chaussée de Dornach, local rue Oberkampf, 5.
« « « « « de Thann, 13.

Le médecin d'indigence donne des consultations gratuites aux malades et chaque membre de l'Association se fait un devoir de secourir une ou plusieurs familles nécessiteuses. Une diaconesse surveille le local et donne des soins aux malades.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Chaque paroisse catholique possède une conférence qui a pour but de soulager les malades pauvres, veuves et orphelins, etc.

COLONIES DE VACANCES

Cette association, fondée en 1884, a pour but de faire profiter les enfants pauvres et malingres de cures d'air dans les montagnes. Elle rend d'inappréciables services à la progéniture des classes laborieuses.

ASSOCIATION POUR COMBATTRE LA MENDICITÉ

Fondée en 1880, elle cherche à combattre la plaie des mendiants de profession. Ses membres s'engagent à refuser toute aumône, qu'ils remplacent par un bon à l'adresse du bureau, où les mendiants reçoivent quelques secours en soupe, pain, etc. Un

CHANTIER DE TRAVAIL

est annexé à cette œuvre, où les nécessiteux trouvent à gagner un salaire convenable.

SOCIÉTÉ DU BRIC-A-BRAC

(Place de la Concorde, N°s 3—5)

Fondée en 1906, cette Société a pour but de vendre, *à très bon marché*, aux classes nécessiteuses, des objets hors d'usage qu'on s'est procuré par des dons volontaires du public. Ces objets sont de genres très variés, objets d'habillement, chaussures, ustensiles de ménage et de cuisine, vaisselle, verrerie, livres, etc., etc. Ce qui est réparable à peu de frais est réparé au local, sinon livré tel quel à l'acheteur. Par principe, on tient à *vendre* et non pas à *donner* gratuitement, parce qu'on veut sauvegarder la dignité de l'acheteur.

Les bénéfices réalisés par la vente sont distribués annuellement par la Société à des œuvres de bienfaisance de la ville.

ASILE DES SOEURS DIACONESSES „BETHESDA“

(Rue des Vergers, N° 34)

Les sœurs de Bethesda soignent les malades à domicile, sans distinction de sexe et de religion. Leur activité s'étend également aux établissements publics, notamment en cas d'épidémie, etc. Les indigents sont soignés gratuitement.

Les autres institutions rentrant dans ce chapitre sont :

La Société des Amis des pauvres, fondée en 1831,
Secours aux femmes en couches, créé en 1864,
Asile pour petits enfants, rue Papin, 1, fondé en 1879,
Etablissement de la Goutte de lait,
Association des Engagés volontaires,
Société des Blessés et Mutilés de guerre.

IX.

CIMETIÈRES

Il en existe trois dans le quartier du Nordfeld, situés l'un à côté de l'autre, et affectés aux trois cultes représentés à Mulhouse. Ils s'y trouvent depuis 1872 et l'on y voit, notamment au cimetière protestant, plusieurs caveaux et de beaux monuments funéraires. Le cimetière catholique possède une jolie chapelle, artistiquement décorée à l'intérieur.

Les concessions de familles sont nombreuses dans les trois cimetières.

De 1803 à 1872, les cimetières se trouvaient en ville. Le parc Salvator, dans le quartier de l'église Sainte-Geneviève, occupe aujourd'hui la plus grande partie de leur emplacement.

Un quatrième cimetière existe auprès de l'hôpital du Hasenrain et lui est affecté plus spécialement.

X.

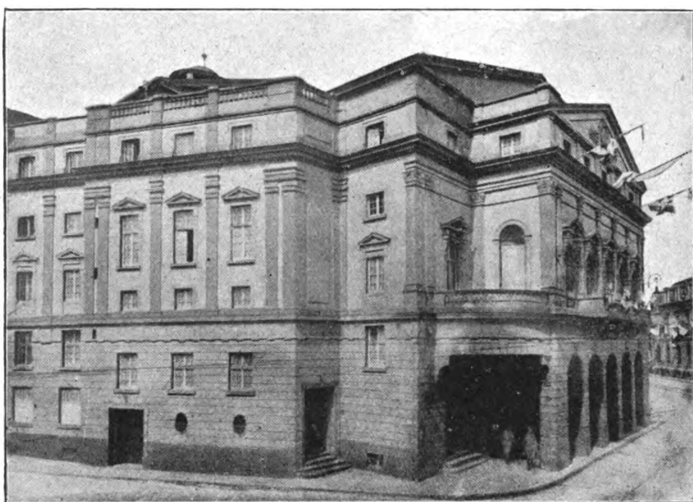
ÉDIFICES MUNICIPAUX[1]

THÉÂTRE MUNICIPAL

(Rue de la Sinne, N° 39)

Le premier théâtre qui ait existé à Mulhouse, se trouvait dans la rue Sainte-Claire et fut ouvert vers 1826.

Le joli bâtiment actuel date de 1867 et fut édifié par une société par actions, sur les plans de M. Philastre, archi-



THÉATRE MUNICIPAL

tecte à Paris. En 1875, la ville en fit l'acquisition et, depuis lors, il fut agrandi pour y loger différents services. L'intérieur fut plus confortablement aménagé, la scène agrandie et l'extérieur pourvu d'escaliers de sortie et d'échelles de

---

[1]) L'Hôtel-de-Ville figure parmi les *Monuments historiques* (v. p. 9).

secours en cas d'incendie. Un rideau de fer peut isoler la scène en cas de sinistre.

Sous le régime allemand, la ville a exploité, pendant les dernières années, elle-même le théâtre, qui contient onze cents places. L'entreprise a nécessité une subvention annuelle importante, le gouvernement ayant refusé, en 1885, de lui continuer les subsides.

La Société du *Théâtre alsacien de Mulhouse* (T. A. M.), y donne, depuis une vingtaine d'années, fréquemment des représentations en dialecte mulhousien.

Comme établissements privés du même ordre, il y a lieu de citer :

Le Thalia, faubourg de Colmar, N° 7 ; théâtre de variétés et de séances cinématographiques.

Le Corso, établissement cinématographique, rue du Sauvage, N° 55.

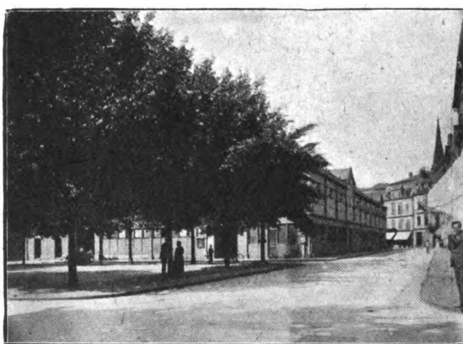
L'Apollo, établissement cinématographique, passage de la Demi-Lune, et le

Cinéma Etoile, rue Thénard, N° 27.

ANCIENNE HALLE

(Place de la Paix)

Elle date de 1864—1865 et est due à l'initiative de M. Jean Dollfus. L'architecte en fut M. Nicolas Risler. La ville s'en rendit acquéreur quelque temps après.



ANCIENNE HALLE

Son agencement intérieur est celui de tous les bâtiments de cette nature et l'emplacement bien choisi. On y trouve constamment tous les fruits, légumes et denrées possibles, il y existe également des boutiques d'épicerie, de mercerie, des étaux de boucherie, etc. On peut également s'y approvisionner de poissons et de marée.

NOUVELLE HALLE

(Boulevard de la Porte-Haute)

L'agrandissement de la ville a nécessité la construction, en 1907—1908, d'une seconde et belle halle qui a été édifiée sur le canal de décharge alors récemment vouté (voir ce chapitre). Elle devait répondre aux besoins de ce quartier ouvrier très populeux, mais son succès n'a pas répondu entièrement à l'attente.

Ce local a déjà servi à d'autres buts : expositions, réunions publiques, etc. Il est divisé en trois parties, avec un couloir central de 5 mètres de largeur, servant aux voitures. Le tout a une superficie de 3,600 *mètres carrés.*

Les **Marchés** de la ville se tiennent trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi. Leurs emplacements se trouvent :

Place de la Réunion,
Place de la Paix,
Place Franklin, et
Place du Printemps.

Le marché de la place Franklin, appelé *marché aux pommes de terre,* est aussi le rendez-vous des brocanteurs en tous genres.

Une Foire annuelle a lieu pendant les premiers quinze jours du mois d'août et est installée au Nordfeld, sur la place du Quatorze-Juillet. Elle est réservée aux spectacles variés des forains, à des boutiques de confiserie, de tirs, de curiosités, à des carrousels, etc.

OCTROI

Le bureau de *la Direction de l'octroi* est installé au N° 12 de l'avenue de Modenheim.

Les bureaux auxiliaires ou de perceptions sont au nombre de 25 et se trouvent :

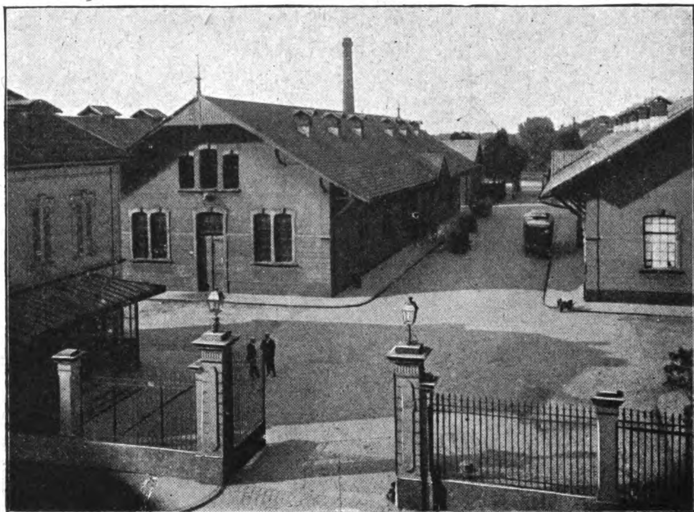
1. Faubourg de Riedisheim en face du Couvent
2. Pont des Bonnes-Gens;
3. Gare de la Wanne,
4. Gare Centrale,
5. Pont d'Altkirch,
6. Quai d'Oran, près du pont-tournant,
7. Quai d'Isly, au passage à niveau,
8. Hasenrain, coin de la rue des Carrières,
9. Bain de l'Ill, route de Brunstatt à Dornach,
10. Illberg, route de Didenheim,

11. Croisée du chemin de Galfingen et de la route de Niedermorschwiller (Croix blanche),
12. Fabrique de la Mer-Rouge, en face de l'entrée,
13. Gare de Dornach,
14. Pont de la Doller (Schaeffer & C[ie]),
15. Gare du Nord, halle des marchandises,
16. Gare du Nord, rampe de décharge du bois,
17. Gare du Nord, halle de la douane,
18. Faubourg de Colmar, près du chemin de Kingersheim,
19. Avenue du Repos (Illzach I)
20. Rue d'Illzach (Illzach II),
21. Nouveau Bassin, près des Bains du Rhin,
22. Route de Sausheim, près de la caserne Barbanègre,
23. Route de l'Ile-Napoléon (pont),
24. Rue de Bâle, barrière du chemin de fer,
25. Gare du Tramway, rue de l'Espérance.

ABATTOIR

(Rue Hugwald)

L'ancien abattoir (1843) se trouvait jadis dans la rue de Metz, sur l'emplacement de l'Ecole secondaire de



ABATTOIR MUNICIPAL

filles actuelle. Devenu trop exigu, il fallut en créer un nouveau, qui fut inauguré en 1888. Situé au nord de la

ville, au bout de la rue de l'Espérance, il comprend une série de bâtiments aménagés avec toute la perfection moderne.

Un **Marché aux bestiaux**, desservi par le chemin de fer de ceinture, complète cette création.

WERKHOF

(Service des incendies, rue des Maréchaux, N° 6)

Il est déjà fait mention du Werkhof en 1455. C'était auparavant une cour noble. Il a servi de tout temps, ainsi que le prouve sa dénomination, de chantier à l'usage des travaux de la ville. Le Werkhof se composait alors, comme encore aujourd'hui, de plusieurs corps dc bâtiments [1]) ; la grande cour intérieure servait de lieu de dépôt pour le bois communal et le bois de construction.

Vers la fin du 18e siècle, on y logeait déjà une partie du matériel d'incendie. La création du premier corps de sapeurs-pompiers de notre ville remonte à 1825.

Aujourd'hui, tout le service des incendies est installé au Werkhof. Son matériel est un des plus importants et des plus complets d'Alsace et comprend les engins les plus perfectionnés : pompes à vapeur, pompes à deux et à quatre roues, pompes alimentaires, grandes échelles de sauvetage, etc., etc. Un séchoir pour les boyaux et un atelier de réparations complètent ce service, dont l'organisation est des mieux entendues.

Un poste de pompiers est en permanence au Werkhof, et l'adjudant y réside, ainsi que le mécanicien en chef. Le bureau possède un téléphone-avertisseur. Des dépôts de pompes à incendie existent dans tous les quartiers de la ville.

Depuis quelques années, l'alarme par le tocsin n'est plus employée que dans les cas d'incendies graves.

CAISSE D'ÉPARGNE

(Boulevard de la Porte-Haute, N° 7)

Comme toujours, Mulhouse a devancé pour cette utile institution, dont le but n'a pas besoin d'explications, l'action

---

[1]) Le grand bâtiment de devant a successivement abrité la gendarmerie, la prison (de 1831 à 1852), et le bureau d'octroi de 1861 à 1885.

de l'Etat. Fondée, le 30 juin 1827, par l'initiative privée, **la Caisse d'Epargne** de notre ville fonctionna pendant cinq années jusqu'à son absorption par la Caisse d'Epargne créée par arrêté du conseil municipal du 29 février 1832.

Elle est gérée de nos jours par un comité d'administration, se composant du maire, président, et d'un certain nombre



Phot. Braun et Cie

CAISSE D'ÉPARGNE

Administration des Travaux publics municipaux.

de directeurs choisis par le conseil municipal dans son sein et parmi les notables de la ville, et dont les fonctions sont gratuites.

Cette institution est très prospère et rend les plus grands services à toute la population. Depuis 1912, la Caisse

d'Epargne possède un magnifique immeuble à la Porte-Haute, qu'elle a loué en grande partie à

L'ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS MUNICIPAUX

(Caisse d'Epargne, boulevard de la Porte-Haute)

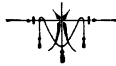
Celle-ci y a logé tous les bureaux affectés à ses deux départements :

le *Service municipal d'Architecture*, et

le *Service municipal des Ponts-et-Chaussées.*

A la tête de cette importante administration est placé M. Maurice Baumeister, adjoint et architecte gouvernemental.

Consulter le tableau des services, affiché à chacun des trois étages du bâtiment.

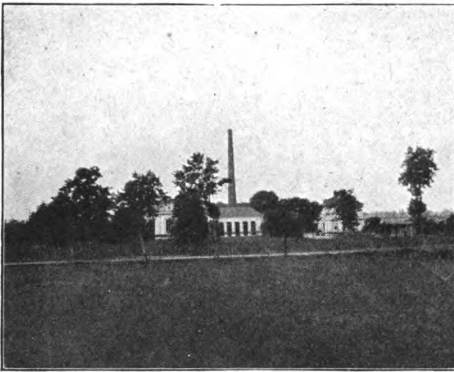


XI.

INSTITUTIONS MUNICIPALES DIVERSES

DISTRIBUTION D'EAU

Anciennement notre population s'alimentait d'eau potable au moyen de fontaines réparties dans un grand nombre de rues de la ville. L'industrie, ne pouvant se servir de cette eau par trop calcaire, utilisait les eaux plus pures de la Doller et du Steinbæchlein, sur les bords desquelles les établissements s'étaient établis pour la plupart.



STATION DES POMPES DU HIRTZBACH

Toutefois, avec la croissance incessante de la population et les infiltrations nuisibles dans le sous-sol qui en fut la conséquence, présentant de plus en plus un grave danger pour l'état sanitaire général, on fut amené à songer à la création d'une distribution d'eau générale, ayant comme corollaire la suppression des fontaines publiques.

Une première installation de ce genre avait bien eu lieu déjà en 1863, mais dans des proportions insuffisantes. M. F. Mosmann, architecte-voyer de notre ville, fut chargé de l'étude de la question et, ses conclusions adoptées, on lui confia également l'exécution des travaux. Ceux-ci furent commencés en 1882 et terminés en 1885.

Le cadre de ce guide ne nous permet pas d'entrer dans les détails de ce qui a été fait. Il nous suffira de dire que

l'exécution de l'installation fut parfaite et que celle-ci n'a cessé de fonctionner admirablement.

La prise d'eau est située au Hirtzbach, depuis quatre siècles propriété de la ville et situé dans le bassin de la Doller, dans le voisinage de l'établissement Schæffer & C[ie], de Pfastatt. Le Hirtzbach est à 4 kilomètres du centre de la ville. Dans ces terrains ont été ouverts des puits à galerie filtrante, espacés de 300 mètres et reliés entre eux et de profondeurs variables, suivant l'état de la nappe d'eau souterraine. Leur débit est considérable et suffira encore pour longtemps aux besoins de la population.

L'eau des puits du Hirtzbach est refoulée, par des machines à vapeur élévatoires, dans le réseau de canalisation de la ville et celle qui n'est pas consommée en route se rend dans le grand réservoir du *Neuweg*, au Vignoble, qui domine tous les quartiers de la ville. Un second réservoir est situé plus haut, entre le Tannenwald et la route de Bruebach, qui dessert les propriétés et jardins de toute la colline du Vignoble.

Plusieurs villages touchant Mulhouse sont desservis par la distribution d'eau de la ville.

Comme corollaire à la Distribution d'eau, la ville de Mulhouse installa quelques années après (1897—1899),

LE TOUT-A-L'EGOUT

dont le réseau s'étend sur toute la ville, à l'exception de quelques rues de la Nouvelle-Cité et de la commune de Dornach, récemment incorporée seulement. Ce réseau comprend cinq grands canaux, qui se réunissent à la station des pompes, route d'Illzach. Ces pompes refoulent les eaux impures dans un canal à ciel ouvert creusé entre les prés de la Hardt situés entre l'Ill et le Rhin, où elles fertilisent toute cette contrée.

Malgré les grandes dimensions de ces canaux principaux, dont le profil accuse 220—280 centimètres, rue de Vauban, et 200—340 centimètres, rue d'Illzach, ils ne suffisent pas à l'écoulement des eaux, lors d'orages prolongés. Aussi a-t-on aménagé partout où ces grands canaux souterrains longent des cours d'eau, des déversoirs pour le trop-plein, par exemple sur la rive gauche du Canal de décharge, près des Bains-du-Rhin, etc.

Les eaux de l'Ill et du Steinbæchlein sont amenées et réunies, au haut de la rue Gutenberg, au moyen d'un canal vouté qui longe le boulevard du Maréchal-Pétain et la rue du Barrage, jusqu'aux Bains-du-Rhin, où elles se déversent dans le Quatelbach.

Le Tout-à-l'Egoût a permis la suppression de tous les anciens fossés et reçoit toutes les eaux ménagères, les eaux de pluie, les matières fécales de toutes les maisons et fabriques qui y sont rattachées. Jusqu'à présent le réseau a une longueur de plus de 100 kilomètres et les frais s'élèvent à près de 10 millions de francs. Les propriétés reliées atteignent maintenant le chiffre de 5,800.

BAINS MUNICIPAUX

La ville possède plusieurs établissements de bains, à savoir :

1. Celui du faubourg de Colmar, N° 31, créé en 1858 par un sieur Chérêt, qui fut agrandi en 1861 et passa entre les mains de la ville en 1881 ;

2. Celui de la rue des Bains, N° 5, dans le quartier de la Porte-du-Miroir, et

3. Celui de la rue des Abeilles, N° 5.

En automne 1912, la construction d'un nouveau et plus important établissement, d'une superficie de 3100 mètres carrés, fut commencée dans la rue Engel-Dollfus, sur les terrains situés derrière l'Hospice civil. Il est achevé, sauf l'installation intérieure qui sera terminée dès que les matériaux nécessaires pourront être acquis.

Le Nouveau Bain municipal contiendra :

Une piscine pour hommes, de 300 mètres carrés, avec 80 cabines séparées,

Une piscine pour femmes, de 170 mètres carrés, avec 48 cabines. En outre, il y aura :

21 cabines à baignoires de 2e classe, pour femmes,
16 « « « « « hommes,
5 « « « 1re « « femmes,
7 « « « « « hommes,
18 cabines à douches pour hommes, avec cabines attenantes pour les habits.

Deux services de bains médicinaux séparés pour hommes et femmes, contenant chacun appareils de douches, salles d'application de fange, massage, appareils de transpiration et salles de repos à cabines avec lits.

Un bain turc pour hommes et femmes, à utilisation alternative contenant 25 cabines avec lits de repos, bains de vapeur, salles d'air chaud, massage, douches, 3 bassins d'eau de différentes températures pour plongeons.

Une des terrasses postérieures du bâtiment est prévue pour un *solarium* avec douche et cabines de déshabillement, ainsi qu'un *bain pour les chiens* dans les sous-sols.

Une salle de 150 mètres carrés reste réservée pour l'installation future d'une *salle de gymnastique suédoise*, avec appareils spéciaux.

D'autres établissements de bains, de moindre importance, installés par des industriels ou par des particuliers, existent encore en ville. Les premiers comportent généralement aussi des lavoirs accessibles aux femmes de leurs ouvriers. Parmi les seconds, nous citerons

L'Etablissement hydrothérapique de l'avenue de Modenheim, N° 16, et

Les Bains de la rue du Bonhomme, N° 6 (quartier du faubourg d'Altkirch).

La communauté israélite possède un

Etablissement de bains au N° 7 de la rue Gutenberg.

Des **Bains froids** sont installés à l'Ill, au-delà du chemin de fer, rue de Galfingen, et aux *Bains-du-Rhin*, au bout du Nouveau-Bassin du canal du Rhône au Rhin, près de l'Abattoir. Ces derniers datent de 1875.



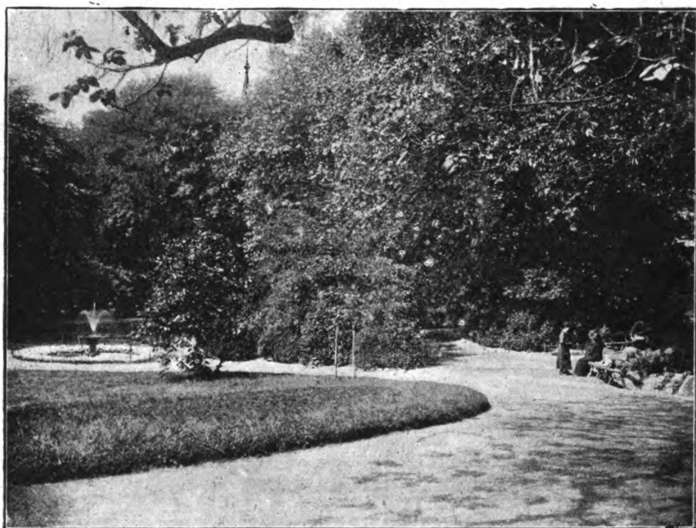
XII.

PROMENADES PUBLIQUES

SQUARE STEINBACH

(Rue du Havre et rue des Fleurs)

Ancienne propriété de feu M. Georges Steinbach, ce beau jardin, qui se trouve dans la rue de la Sinne à côté du



SQUARE STEINBACH

Théâtre municipal, a été offert, cn 1894, à la ville par M. Alfred Engel au nom des héritiers Steinbach. Ce square constitue une des plus jolies promenades de Mulhousee et est beaucoup fréquenté.

Ouvert du matin au soir.

PARC SALVATOR

(Place Salvator)

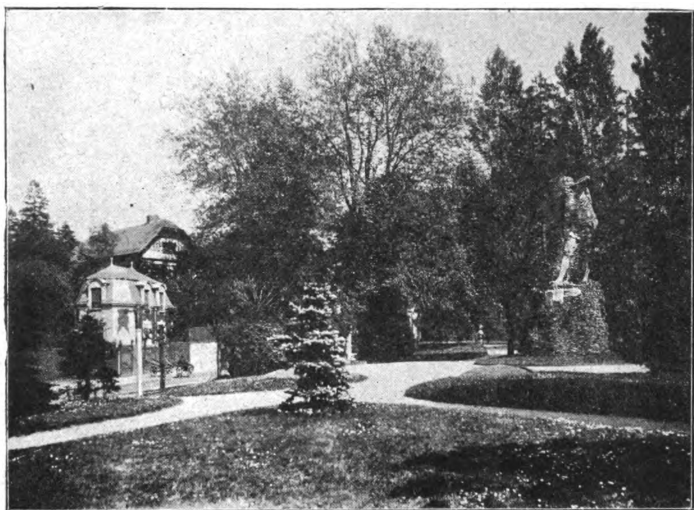
Cette belle promenade publique a été aménagée, vers 1890, sur l'emplacement des anciens cimetières de la ville, désaffectés en 1872. Elle est agencée avec beaucoup de goût et ne présente plus aucune trace de ses origines. Un joli kiosque y sert à des concerts publics.

Ouvert du matin au soir.

JARDIN D'HORTICULTURE

(Rue du Tivoli)

Ce jardin appartenait depuis de longues années à une Société par actions, qui y organisait annuellement des cours

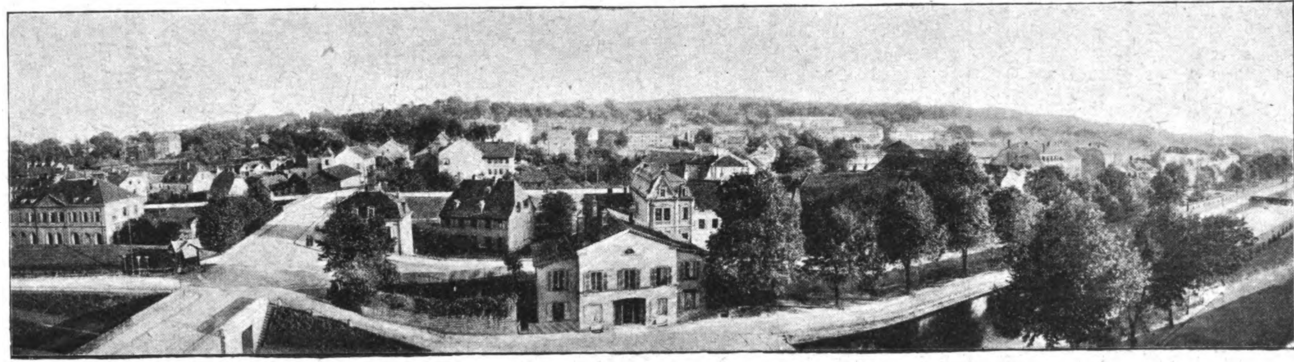


JARDIN D'HORTICULTURE ET STATUE DU TRAVAIL

d'horticulture et des expositions de fleurs. Cédé à la ville peu de temps avant la guerre, il a été transformé en jardin public ouvert à tous.

Dans le petit square qui le précède, s'élève la

Statue du Travail, monument d'un genre spécial édifié en 1906 sur la place de la Réunion et transféré, en 1909, à sa place actuelle.



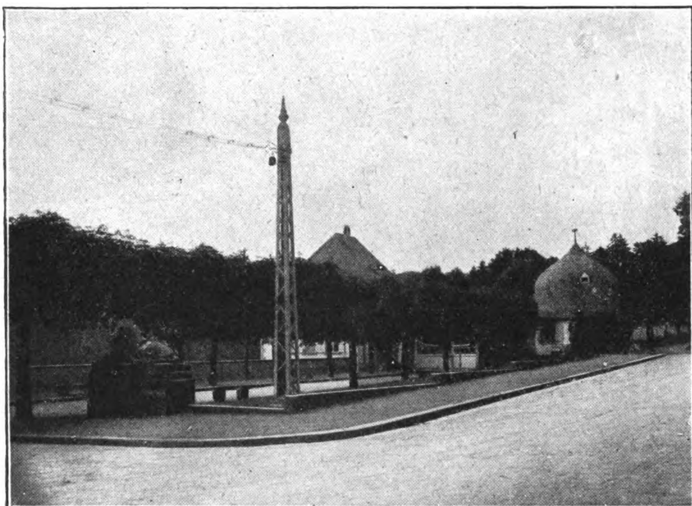
VUE DU VIGNOBLE

Prise du Nouveau Musée.

VIGNOBLE

La colline située au-delà de la gare centrale et qui porte en allemand le nom de *Rebberg*, en raison des vignes nombreuses qui s'y trouvaient jadis, mais qui ont disparu en grande partie depuis une cinquantaine d'années, est accessible par deux grandes voies : la rue Poincaré et la Porte-du-Miroir.

Cette dernière possède une ligne de tramways (Pfastatt-Brunstatt), portant le N° 2, qui a une halte d'arrêt au pied



ENTRÉE DU JARDIN ZOOLOGIQUE

de la colline, à l'entrée de la rue Jacques-Preiss. La première était desservie par un tramway sans rails, conduisant au *Jardin Zoologique*, mais qui a malheureusement disparu en été 1918, dans un incendie détruisant tout le matériel roulant remisé dans un hangar de la place du Tivoli. Il serait de toute urgence de le remplacer, à bref délai, par un tramway ordinaire, eu égard aux besoins de ce quartier et pour répondre aux exigences du mouvement d'étrangers à prévoir dorénavant.

Le Vignoble est devenu, depuis une trentaine d'années, un des superbes quartiers de la ville. Des centaines de jolies et élégantes villas se sont élevées de toutes parts, en-

cadrées de beaux jardins, les chemins y ont été améliorés et élargis et l'ensemble mérite, à tous égards, d'être signalé à l'attention des étrangers.

JARDIN ZOOLOGIQUE

(Au Vignoble)

Ce magnifique parc, admirablement situé à l'entrée du Tannenwald, appartenait dans le temps au *Cercle Mulhousien,* créé en 1872, dont les membres avaient la jouissance. Lorsque, quelques années plus tard, le Cercle dut fermer ses portes à la suite des tracasseries des autorités allemandes, ses fondateurs [1]) cédèrent le Jardin Zoologique à la Société Industrielle qui, en 1893, le céda à son tour à la ville de Mulhouse.



RESTAURANT DU JARDIN ZOOLOGIQUE



MARE AUX CANARDS DU JARDIN ZOOLOGIQUE

Cette dernière l'agrandit par l'acquisition d'un certain nombre de propriétés voisines et ne négligea rien pour en faire un parc de plaisance admirable. Il est aujourd'hui le rendez-vous de tout

---

[1]) M. Jules Siegfried, l'éminent philantrope, avait mis une somme de cent mille francs à la disposition de la Société Industrielle pour la création du *Cercle Mulhousien*. De son côté, M. Henri Spoerry avait donné gratuitement le terrain de la rue Gay-Lussac, où fut construit le local.

Mulhouse et une attraction de premier ordre pour les étrangers. Sa superficie est de 23 hectares.

Il contient un beau restaurant avec une spacieuse salle de concerts et de spectacles, un kiosque pour les concerts en plein air (dimanches et jours fériés), plusieurs places de tennis, une place de récréation pour enfants pourvue d'appareils de gymnastique et de jeux à leur portée, un grand bassin avec jet d'eau, une piscine pour phoques [1]), une mare aux canards, etc.

Le zoologie est représentée par des ours, qui ont une jolie double fosse bien située, par des bisons, des loups, des sangliers, des chameaux, des cerfs, des daims, des kangourous, des singes, des chèvres exotiques, des aigles, des hiboux, des perroquets, plusieurs variétés de gallinacées, etc. Tous les animaux sont logés dans des enclos pourvus d'abris pour la nuit et un nombreux personnel veille à leur entretien et leur donne les soins nécessaires.

Un jardin botanique bien agencé et de vastes pelouses complètent ce lieu de plaisance, qui fait honneur à notre ville.

Le Jardin Zoologique est accessible aux abonnés et à leur famille. Les autres personnes et les étrangers paient un droit d'entrée modique : 40 centimes ; les militaires, 10 centimes.

TANNENWALD

(Au Vignoble)

Cette belle forêt municipale, qui porte un nom qu'elle ne mérite plus depuis longtemps, car on n'y trouve plus guère de sapins, est le *Bois de Boulogne* de Mulhouse. Quoique située sur le territoire du village de Riedisheim, elle appartient à la ville depuis le 16e siècle et s'étend sur une vaste superficie. On y voit de nombreux hêtres séculaires de belle venue, dont les ombrages de verdure attirent des milliers de personnes ayant besoin de délassement et de grand air.

Dans la première partie de la forêt, on aperçoit les restes d'une ancienne carrière. Non loin de là, dans la direction de Riedisheim, se trouve le restaurant du Waldeck. Sur la route de Bruebach est installée une villa, appartenant à Mlles Simonet, où l'on débite du thé, du café, du chocolat, etc.

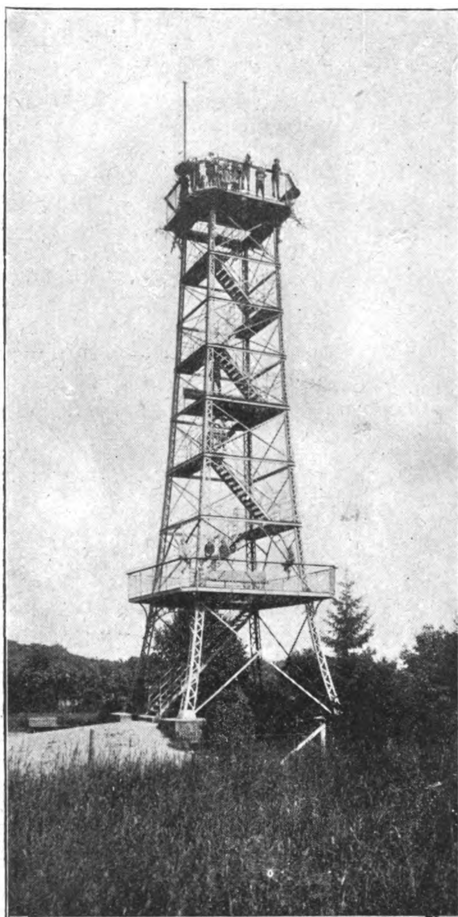
---

[1]) Deux magnifiques phoques, ainsi que d'autres bêtes ont péri pendant la dernière guerre.

TOUR DU BELVÉDÈRE

(Au Moenchsberg)

A proximité du Réservoir supérieur de la distribution d'eau, établi au sud du Tannenwald, la ville a élevé, en 1898, à droite de la route de Bruebach, une tour en fer, dans le genre de la Tour Eiffel, haute de 20 mètres, sur la plate-forme de laquelle mène un escalier intérieur en fer. On y jouit d'une vue splendide sur la ville, sur la chaîne des Vosges et sur la plaine du Rhin. Par un temps clair, on y voit les glaciers des Alpes.



TOUR DU BELVÉDÈRE

Le terrain sur lequel repose le socle de la tour est à 332,48 m. au-dessus du niveau de la mer. La ville de Mulhouse est elle-même à 240 m. d'altitude.

Pendant la dernière guerre, les Allemands avaient établi sur cette tour un poste d'observation et il était défendu au public d'y monter.

Deuxième Partie

L'INDUSTRIE DE MULHOUSE

HISTORIQUE, ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS, CRÉATIONS UTILITAIRES, VOIES DE TRANSPORT, ETC.

HISTORIQUE DE L'INDUSTRIE MULHOUSIENNE

Jusqu'au milieu du 18e siècle, nos pères ne s'occupaient guère que d'agriculture et de viticulture ; ils ne connaissaient d'autre fabrication que celle des draps communs et des cuirs, mais dans des proportions assez limitées et d'ailleurs réglementées par l'autorité.

C'est donc sur un terrain pour ainsi dire vierge de toute industrie que, en 1746, trois bourgeois mulhousiens s'associèrent pour y implanter la fabrication des toiles peintes. Ces trois bourgeois furent Samuel Koechlin, Jean-Jacques Schmalzer et Jean-Henri Dollfus. Ils ouvrirent leurs ateliers dans la rue de la Loi. Peu d'années après, cette première maison se scinda en trois, chacun des associés créa un nouvel établissement. D'autres bourgeois suivirent bientôt leur exemple et, comme l'industrie naissante donnait des profits considérables, la ville de Mulhouse compta, dès 1768, déjà quinze manufactures d'indiennes, outre quelques succursales établies dans les Vosges. Puis de nouvelles fabriques furent montées : en 1775, à Logelbach, par Haussmann, Emerich, Jordan et Cie, en 1776, à Munster, par Jean-Jacques Schmalzer ; en 1788, à Wesserling, par Senn, Biedermann et Cie ; à Thann, par Pierre Dollfus et Cie, et, en 1790, à Cernay, par Jean-Jacques Zurcher et Cie.

Mulhouse tira tout d'abord de la Suisse ses graveurs, ses imprimeurs, ses pinceauteuses et, en général, tous ses ouvriers. Il en fut de même pour ses toiles, qu'il achetait toutes blanchies, principalement dans les cantons d'Argovie, de Zurich et de Berne. Ce n'est que plus tard, vers 1762, qu'on commença à fabriquer en Alsace des toiles de la même qualité que les toiles communes de la Suisse. Mathias Risler fut un des premiers qui exploitèrent cette nouvelle industrie avec succès.

Nous ne pouvons ici entrer dans des détails techniques sur les débuts de l'industrie des toiles peintes à Mulhouse. Les premières impressions furent nécessairement très primitives ; on ne disposait que de peu de couleurs et la fabrication se borna longtemps à deux ou trois genres. Bien entendu, tout se faisait alors à la main, et il est certain que cette installation rudimentaire et l'absence de moyens

mécaniques ne durent guère favoriser l'essor de l'industrie naissante. Cependant, au bout d'un certain nombre d'années, les procédés s'améliorèrent, le nombre des couleurs s'accrut et, vers la fin du siècle, la fabrication des indiennes se divisa en deux branches distinctes : celle des toiles peintes communes et celle des châles, meubles riches, etc.

Peu de temps avant la Révolution commença pour Mulhouse une ère de difficultés commerciales très pénible, qui traversa différentes phases et qui ne cessa qu'après la réunion de la ville avec la France, en 1798. Cette réunion fut pour l'industrie mulhousienne le point de départ d'un essor extraordinaire et d'une fortune sans précédent, comme peu de villes en offrent l'exemple.

Le nouveau siècle vit éclore les découvertes et les perfectionnements industriels. En 1808 et en 1809, la filature et le tissage mécaniques, inventés par l'Angleterre, furent introduits à Mulhouse ; vers 1801, l'impression à la planche plate fixe et à rapport, puis l'impression au rouleau de cuivre gravé, au moyen des molettes en acier et du tour à graver. Le blanchiment des toiles par l'emploi de procédés chimiques fut également implanté en Alsace et donna naissance à une nouvelle industrie très importante pour nos contrées. La chimie se substitua également à la routine et aux tâtonnements, et c'est de 1815 que date l'établissement des premières fabriques de produits chimiques à Mulhouse, à Thann, etc. La première fonderie, avec ateliers de constructions mécaniques (André Koechlin et Cie), fut créée en 1826. D'autres suivirent bientôt.

Les filatures de laine ont également pris un grand développement à Mulhouse et dans les environs. La première remonte à 1838 et a été créée par Jérémie Risler.

Les métiers à broder furent inventés par Josué Heilmann, de Mulhouse, mais cette branche d'industrie ne put s'acclimater ici. Elle fut transplantée à Manchester et à Saint-Gall.

Enfin, la fabrication des papiers peints prit naissance à Mulhouse en 1790.

Voilà en peu de lignes l'historique des différentes branches de l'industrie mulhousienne, forces vives que, dès 1826, la Société Industrielle sut grouper en un puissant faisceau et leur donner cette impulsion extraordinaire qui transforma, en un temps relativement court, le modeste Mulhouse d'autrefois en un des premiers centres manufacturiers du continent.

Une nouvelle industrie s'est implantée, il y a peu d'années, en Haute-Alsace, celle des mines de potasse. Elle est appelée à un grand avenir économique. (v. p. 96).



XIII.

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE MULHOUSE ET DES ENVIRONS

NB. — Les maisons marquées d'un * figurent encore sous d'autres rubriques.

1. Mulhouse-Ville

Appareils contre l'incendie

Jules Erny .... 19, rue des Merles

Appareils hygiéniques et Sanitaires

Paul Gégauff............... 49, boul. du Maréchal-Pétain
E. Laesser .... 8, » »

Apprêts pour tissus

Oscar Drumm .... 14, rue Jacques-Preiss

Baches

Jean Wertz .... 17, rue de la Mertzau

Balances, Bascules et Poids

Emile Christmann.......... 17, rue des Tanneurs

Bateaux, Canots, etc.

Camille Spinnhirny .... 39, quai d'Oran

Brasserie

Ch. Degermann............. 33, rue de Zimmersheim
Brasserie de Mulhouse...... rue des Vallons

Briques, Carreaux

Schmerber & Cie .... 16, place de la Réunion

Coffreforts

Edouard Vogelsang......... 13, rue Guillaume-Tell

Constructions mécaniques

Société Alsacienne de Constructions mécaniques ... 1, rue de la Fonderie
Burghardt frères .... 7, rue de Cernay

Frédéric Schultz	23, rue des Roses
T. Tourtellier et fils (chaudières)	14, avenue de Lutterbach
J. Wick-Spoerlein	19, rue des Charpentiers
A. Zehnlé-Tscheiller	107, faubourg de Colmar
Veuve A. Deck (machines textiles)	105, avenue de Lutterbach

Coton (Filature de)

Dreyfus-Lantz & Cie	44, rue Lavoisier
Raph. Dreyfus & Cie	45, rue Lavoisier
* Filatures et Tissages de la Cité	42, rue Lavoisier
Frey & Cie	130, chaussée de Dornach
* Kullmann & Cie	14, rue de la Somme
* Paul Lang & Cie	7, rue de la Bourse
* Charles Mieg & Cie	7, rue Gay-Lussac
* Schlumberger Fils et Cie....	3, rue du Barrage
* Société anonyme d'Industrie cotonnière	3, avenue Clemenceau

Coton (Retordage de)

Joseph Antony	45, quai de l'Alma

Coton (Tissages de)

C. Bernheim & Fils.........	47, rue de la Sinne
Léopold Bernheim	81, rue d'Illzach
* H. Blatt & Cie	7, rue Alfred-Engel
Valentin Bloch	2, rue du Ballon
* Filatures et Tissages de la Cité	42, rue Lavoisier
Koechlin, Buchy & Frey	15, rue Lavoisier
* Kullmann & Cie	14, rue de la Somme
Les Fils d'Emanuel Lang ...	7, rue de la Bourse
* Paul Lang & Cie	7, rue de la Bourse
* Charles Mieg & Cie	7, rue Gay-Lussac
Scheidecker de Régel.......	3, rue du Port
* Schlumberger Fils & Cie	3, rue du Barrage
Schlumberger-Steiner & Cie .	11, rue du 17 Novembre
* Société anonyme d'Industrie cotonnière	3, avenue Clemenceau
E. & J. Weiss Frères.......	18, rue Neppert

Couleurs

Jules Pfeiffer	43, rue de la Mertzau
Louis Roesler fils	Mulhouse-Dornach
Wacker & Schmitt	155, faubourg de Colmar
J. Zuber fils...............	Rue de la Bibliothèque

Distilleries

Sylvère Arnold .... 16, rue Gutenberg
Grande Distillerie E. Cusenier
Fils ainé & Cie .... 16, rue du Parc
A. Lafumas .... 50, rue de Bâle
Charles Helmlinger .... Mulhouse-Dornach

Eaux minérales et gazeuses

Paul Andt .... 1, boul. de la Porte-Haute
Louis Cromer .... 132, faubourg d'Altkirch
G. Erdinger & Cie .... 164, faubourg de Colmar
Henn & Kittler .... 1, boul. de la Porte-Haute

Fabrique de Fils a coudre

Dollfus-Mieg & Cie, Soc. an.. 3, rue de Pfastatt

Fils de fer

Georges Michel fils .... 9, faubourg de Colmar

Huiles minérales

Jelensperger-Bornand ...... 9, rue des Tisserands
Jean Bourry .... Mulhouse-Dornach

Imprimeurs sur Tissus et Façonniers

Albert Arnold .... 4, rue de la Somme
Arron & Battegay .... 1, rue de Zurich
* H. Blatt & Cie .... 7, rue Alfred-Engel
Succr Albert Godde Bedin & Cie 4, rue de la Somme
J. Heilmann & Cie .... 2, rue Galfingen
Frères Koechlin, Soc. an.... 4, rue de l'Ours
Lantz frères .... 9, place de la Réunion
Manufacture Koechlin-Baumgartner & Cie, S. A. ..... 144, chaussée de Dornach
Soc. an. de la Mer-Rouge ... Mulhouse-Dornach
Edmond Wallach & Fils .... 22, rue de l'Est
Schaeffer & Cie .... Pfastatt

Laine (Filatures de)

Bertrand & Cie, filature et
tissage de laine .... (Strueth)
Engel & Cie .... 37, rue Lavoisier
Gluck & Cie, Soc. an. .... 32, rue du Manège
Koechlin, Schmidt et Cie.... 192, faubourg de Colmar
Kuneyl & Cie, filature de laine (Bourtzwiller)
Laederich & Cie, Soc. an. ... 89, avenue de Modenheim
Schwartz & Cie, filature de
laine peignée .... 124, rue d'Illzach

Laine (Tissage de)

* Bertrand & Cie, filature et tissage de laine .... (Strueth)

Meubles

Th. Aichinger-Hubner ...... 50, boul. de la Porte-Haute
Emile Hirler .... 11, rue d'Illzach
Th. Specht & Baldensperger. 19, rue des Trois-Rois
Vve Edmond Weiss .... 40, rue de la Charité

Moutarde

* Emile Ludin .... Mulhouse-Dornach
* Alfred Meyer & Joseph Christo » »

Pates alimentaires

Carret frères .... 115, chaussée de Dornach

Peignes a tisser, carder, etc.

* Allimann frères .... 13, rue du Tilleul
Ch. Thomas & Cie .... 3, rue de Vieux-Thann

Photographie artistique

Braun & Cie .... rue Daguerre

Produits chimiques

* Fabrique de Produits chim. de Thann et de Mulhouse 19, rue de la Mertzau
Louis Rœsler fils .... Mulhouse-Dornach
Wegelin, Tétaz & Cie .... 9, rue Josué-Hofer

Produits pharmaceutiques

Veuve Emile Mechling...... 12, rue de Cernay

Vinaigre

Gustave Friedmann .... 11, chaussée de Dornach
* Emile Ludin .... Mulhouse-Dornach
* Alfred Meyer & Joseph Christo » »

Maisons de Banque

Banque de France (succursale) 6, faubourg de Colmar
Banque d'Alsace et de Lorraine .... 40, rue de la Sinne
Banque de Mulhouse .... 12, » »
Banque populaire de Mulhouse .... 4, rue de la Somme
Comptoir d'Escompte de Mulhouse .... 1, rue du Havre
Comptoir d'Escompte de Mulhouse .... 23, Grand'Rue

Société générale Alsacienne de Banque	36-38, rue de la Sinne
Banque M. & E. Rothschild ..	72, rue du Sauvage
Banque Rhénane de Crédit..	13, rue du Bassin

---

2. Environs

Altkirch

Filatures et Tissages X. Jourdain
Gilardoni frères, briques, carreaux, tuilerie

Bitschwiller

Martinot & Galland, Constructions mécaniques
Descourt & Genthon, tissage de soie

Bollwiller

Charles Baudry, tissage de coton

Bourtzwiller

Autavia, Soc. an., automobiles et avions
Rod. Cassal, briques, carreaux, tuilerie
A. Schambacher, distillerie, cidre

Brunstatt

Alfred Dogor-Thierry, apprêts pour tissus

Buhl

* Godefroy & Elsässer, ci-devant P. Marin-Astruc & C[ie], filature de coton
Manufacture de Buhl, ci-devant E. Rogelet & C[ie], tissage de laine

Burbach-le-Bas

Charles Burcklé, navettes

Burnhaupt-le-Haut

René Stehelin, tissage de coton

Cernay

Filature de Coton de Cernay
* Nicolas Heuchel, filature de coton
Risler & C[ie], » »
Baudry & C[ie], tissage de coton
* Nicolas Heuchel, » »
Filature de laine peignée de Cernay
M. Schaffhauser, tubes de papier
Stehelin-Scheurer & C[ie], tissage de laine
Louis Surmann, tubes de papier

Dannemarie

Kroell Abry & Cie

Guebwiller

Henri Abt, filature Freihof
* Allimann frères, fabrique de peignes
* De Bary-Mérian & Fils, fabrique de rubans de soie
* Bourcart Fils & Cie, filature et tissage
Constructions de machines, ci-devant F.-G. Grun
G. Courbot & Cie, constructeurs
Filature de Guebwiller
* F. & Th. Frey, filature et tissage
H. Hassenforder & Cie, constructions de machines,
Dominique Litterer, fabrique de peignes
A. Neyer & Cie, fabrique de cylindres
* N. Schlumberger & Cie, filature de coton, fil à coudre, constructions de machines
H. Trigallez, fabrique de peignes

Hegenheim

Léon Lévy & Frères, montres

Hirsingue

* Paul Lang & Cie, filature et tissage de coton

Huningue

R. Schwarzenbach & Cie, tissage de soie

Husseren-Wesserling

Gros Roman & Cie, filature et tissage de coton, impressions sur tissus

Ile-Napoléon

Zuber, Rieder & Cie, fabrique de papier

Isenheim

Filature Gast
J. Hartmann, tissage de laine
J.-B. Spetz & Cie, filature et tissage de coton

Jungholz

Latscha & Cie, constructions mécaniques
Stehelin, Scheurer & Cie, tissage de laine

Kingersheim

S. H. Sharp & Sons, impressions sur tissus

Kirchberg

Jules Eininger, tissage de coton

Lautenbach

Théophile Gerrer, retordage
* N. Schlumberger & Cie, retordage
* Godefroy & Elsässer, ci-devant P. Marin-Astruc & Cie, filature de coton

Lauw

Berger André & Cie, filature et tissage de coton

Lutterbach

Th. Boch & Cie, brasserie
Chemische Oel- und Fettwerke (prod. chim.)
Emile Feigel, produits chimiques
Feigel & Weiblen, fabricants d'Isolants et Isolateurs

Malmerspach

Filature de laine peignée de Malmerspach

Masevaux

Victor Erhard, filature de coton et teinturerie
Nap. Koechlin & Cie, filature et tissage de coton
Is. André & Cie, tissage de coton
André père & Fils, » »
Chagué Père & Fils, Tannerie
Tannerie Faller, Soc. an., tannerie

Merxheim

Aimé Gerrer, retordage

Montreux-Vieux

Fabrique de chaînes

Mortzwiller

* Henri Dreyfus, tissage de coton

Niederbruck

Vogt frères, fonderie de fer

Oberbruck

Zeller frères & Cie, filature et tissage de coton

Pfastatt

P. Cossé & Cie, champagne
Schaeffer & Cie, impressions et blanchiments de tissus

Pfetterhouse

H. Gasser & Cie, montres
E. Heinis & Cie, »
V. Heinis Fils, »
Henri Monnier, »
Séverin Tschann, »
Hunkler-Gerber & Cie, enveloppes pour montres

RANSPACH

Joseph Deiss, cartouches

RÉGUISHEIM

* F. & Th. Frey, filature et tissage

RIEDISHEIM

Gustave Funfgeld, briques, carreaux, tuilerie

RIXHEIM

Zuber & Cie, fabrique de papiers peints

SAINT-AMARIN

Vuillard & Cie, enveloppes
Herrgoth & Schick, savons

SAINT-LOUIS

Groeninger, Soc. an., usine d'aluminium
Electra, Soc. à r. l., fabrique d'appareils électriques et de chauffage
Landis & Gyr, Soc. an., fabrique d'appareils électriques et de chauffage
Brasserie Paul Freund, bière
Branka Frères, bitters
Frossard & Cie, cigares
Gschwind & Schmitter, cigares
Manufacture alsacienne de tabac de Strasbourg, cigares
Chem. Fabrik Schweizerhall, fab. de prod. chim.
La Zyma, Chem. Präparate, » » »
Société bâloise pour couleurs et vernis
Louis Fleury & Cie, montres
Mundwyler & Flubacher, montres
F. Bayot & Cie, parfums
Piver & Cie, »
Roger & Gallet, »
E. Ammann & Cie, tissage de rubans de soie
Sarasin Fils » » »
W. Sarasin & Cie, » » »
Société pour la fabrication des rubans de soie, tissage de rubans de soie
Vischer & Cie, tissage de rubans de soie

SAUSHEIM

Dollfus & Noack, fabrique de feutres pour machines

SENTHEIM

L. Bian & Cie, filature et tissage de coton

SIERENTZ

Edouard Niedergang, briques et carreaux
Edouard Ratti, crosses de fusils

Soultz

Société par actions, ci-devant Baumann aîné & Cie, tissage mécanique de soie
* De Bary-Mérian & Fils, fabrique de rubans de soie
* Bourcart Fils & Cie, filature et tissage
Edouard Latscha Fils, fabrique de broches pour filatures.

Soultzmatt

Filature et Tissage de Soultzmatt
Société industrielle pour la Schappe

Steinbach

J. Rollin, caoutchouc

Thann

Société pour l'Industrie textile, blanchiments de tissus
Scheidecker Frères & Cie, fabrique de chaudières
Erasme Helstein, constructions mécaniques
Franç.-Xavier Muller-Fichter, constructions mécaniques
* Joseph Muller, filature de coton
Xavier Fluhr, tissage de coton
* Joseph Muller, » »
Adolphe Stuber, » »
Chr. Klein, fonderie de fer
Scheurer-Lauth & Cie, impressions sur tissus
Aimé Gerrer, tissage de laine
* Fabrique de Produits chimiques de Thann et de Mulhouse
René Hanhart, distillerie
Charles Hanhart-Esser, distillerie
Georges Heckmann »
Saas & Muller »
Gustave Hilbert, limes

Urbès

D. Weber, tissage de coton

Vieux-Thann

Blanchisserie de Vieux-Thann, anciens établissements Mertzdorff, Soc. en com. par actions.
Etablissements Berger, André & Béha réunis, constructions mécaniques

Wesserling, v. Husseren

Willer près Thann

Filature et Tissage Koechlin (coton)

Wittelsheim

Rohrbach & Bauer, tissage de coton

Wuenheim

Haren frères, fonderie de fer

MINES DE POTASSE

La découverte du puissant gisement de potasse de la Haute-Alsace est due à M. Joseph Vogt, industriel de Niederbruck [1]). C'est en faisant exécuter des forages aux environs de Wittelsheim, à la recherche de charbon, qu'il rencontra à une profondeur de 627 mètres, puis de 649 mètres, du sel de couleur rouge foncé, que l'analyse reconnut être de la potasse dans une très forte proportion.

S'étant assuré, faute d'un appui efficace en Alsace et en France, le concours d'un Consortium de financiers allemands, celui-ci fonda la *Société minière Amélie*, qui entreprit 165 sondages et délimita une très grande partie du gisement alsacien de potasse. Toutefois, M. Vogt reprit ultérieurement, avec un groupe français, l'exploration de la partie encore inconnue du bassin et ces recherches aboutirent à l'obtention de concessions qui furent la base de la *Société Sainte-Thérèse*, qui possède actuellement un tiers du bassin alsacien.

Le gisement de potasse est compris dans une région qui s'étale entre les Vosges et le Rhin et se prolonge du sud au nord de Heimsbrunn, près de Mulhouse, jusqu'à Ostheim, au delà de Colmar. Il occupe une superficie d'environ 200 kilomètres carrés, d'une puissance moyenne de 4,50 m.

Le cadre de ce *Guide* ne nous permet pas de relater ici en détail le développement de cette nouvelle industrie de notre région, dont l'exploitation débuta en février 1910. Nous nous bornerons donc à donner ci-après un relevé des Sociétés minières existantes au moment de la guerre, avec l'indication de leurs propriétaires d'alors, allemands pour la plupart. Le traité de paix en ayant concédé la propriété à la France, avec charge à l'Allemagne de rembourser les intéressés allemands, un nouveau régime concernant nos mines de potasse sera élaboré à bref délai, qui sauvegardera certainement tous les intérêts de notre pays, singulièrement

---

[1] Nous avons tiré ces quelques renseignements de l'intéressante et substantielle brochure : *L'Industrie de la potasse de la Haute-Alsace*, de M. Félix Binder, publiée à Paris en décembre 1917.

lésés par nos oppresseurs dans le but de favoriser la concurrence des usines allemandes.

Les 13 Sociétés minières d'Alsace, comprenant 100 concessions, se répartissent en 4 groupes, qui sont :

1. **Société Sainte-Thérèse**, société par actions franco-alsacienne ayant son siège à Mulhouse :
Sainte-Thérèse, avec 8 concessions ;
** *Rodolphe*, avec 11 concessions ;
* *Alex*, avec 10 concessions ;
Battenheim, avec 4 concessions.

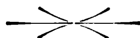
2. **Deutsche Kaliwerke**, société par actions ayant son siège à Bernterode, possédant les puits :
** *Amélie* (I et II), avec 9 concessions ;
Max, avec 9 concessions ;
** *Else*, avec 9 concessions ;
** *Marie*, avec 9 concessions ;
* *Marie-Louise*, avec 10 concessions ;
** *Joseph*, avec 7 concessions ;
Alsace, avec 7 concessions ;

3. **Groupe Hohenzollern**, ayant son siège à Freden an der Leine :
Anna, avec 6 concessions ;
* *Reichsland*, avec 9 concessions et possédant deux puits.

4. **Groupe Wintershall**, ayant son siège à Heringen an der Werra :
* *Prince-Eugène*, avec 8 concessions ;
* *Theodor*, avec 10 concessions.

Fin avril 1919, les puits marqués d'un * étaient en activité et avaient une production journalière totale de 2000 tonnes.

En juillet 1919, les puits marqués ** seront réparés et l'exploitation totale comprendra alors une production de 5000 tonnes.



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE [1]

(Rue de la Bourse, Nos 6—12)

La Société Industrielle de Mulhouse a été fondée, en 1826, par 22 jeunes industriels désireux de cultiver la science en un accord commun, et de développer l'industrie de la région.

D'après ses statuts, la Société Industrielle a pour but l'avancement et l'extension de l'industrie par la réunion,



Société Industrielle de Mulhouse — Phot. Kanitzer

sur un point central, d'un grand nombre d'éléments d'instruction; par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations qu'ils auront fait naître, et par tous les moyens qui seront suggérés par les membres de l'association, pour en assurer le succès. En outre, elle étudie les grandes questions d'économie sociale et politique qui sont la préoccupation de notre époque ; elle s'attache particulièrement à tout ce qui peut

---

[1]) Nous empruntons la notice qui suit, à la brochure substantielle publiée, en 1910, par la Société Industrielle, à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux. Nous lui avons fait également d'autres emprunts résumés, relatifs à ses créations utilitaires ; on les trouvera dans d'autres parties de ce *Guide*.

contribuer à l'amélioration physique et morale de la classe ouvrière, et encourage le développement de toute pensée utile, de toute conception ou entreprise d'intérêt public, aussi bien que le progrès des sciences et des arts, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Elle met, à cet effet, annuellement au concours, depuis sa fondation, une série de prix dont le programme embrasse toutes les questions se rattachant à l'ordre d'idées énoncé plus haut.

Aujourd'hui, la Société comprend environ 750 membres ordinaires, honoraires et correspondants. Elle a, à sa tête, un Conseil d'administration, et ses sept comités : *Chimie, Mécanique, Histoire naturelle, Commerce, Histoire, statistique et géographie, Utilité publique, Beaux-Arts,* sont chargés d'étudier les propositions ou mémoires adressés à la Société dans le but d'être examinés ou soumis au concours des prix. Les rapports faits par les comités sont communiqués à la Société en séance générale mensuelle, et imprimés dans son *Bulletin*, accompagnés, le cas échéant, des travaux originaux jugés par eux.

La Société Industrielle se réunissait à l'origine dans une grande salle louée au-dessus du Café du Commerce, à l'entrée du passage de la Demi-Lune, rue Mercière. Lors de la construction du Nouveau-Quartier, M. Nicolas Koechlin acheta le bâtiment central, rue de la Bourse, N° 10, et en fit don à la Société Industrielle qui s'y établit quelque temps après, au 1er étage. Au rez-de-chaussée se trouvait une salle qui fut louée à la Chambre de Commerce pour la tenue de la Bourse commerciale.

En 1839, la Société Industrielle construisit, derrière son hôtel, un bâtiment donnant sur la rue de l'Entrepôt (actuellement rue J.-J.-Henner), et dont le premier étage servit à loger le Musée d'histoire naturelle. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment, occupé d'abord par des magasins, fut transformé en 1865 et annexé, avec la cour centrale, à la salle de la Bourse, dont la grandeur fut ainsi triplée.

En 1875, après la mort de M. Nicolas Koechlin, fils du précédent, l'un des anciens présidents, la Société acquit des ses héritiers ses deux immeubles, rue de la Bourse, Nos 6 et 8, à un prix avantageux et inférieur à leur valeur réelle. La somme fut soldée en bonne partie, grâce à un don de 100,000 francs de la part d'un des héritiers de M. Daniel Dollfus-Ausset, et du capital que lui avait légué le Syndicat industriel du Haut-Rhin, en 1873, au moment de sa transformation.

Les propriétés de la Société s'accrurent encore une fois en 1887, par le don que lui fit M. Théodore Schlumberger, un de ses vice-présidents, après la mort de M. Jean Dollfus,

de l'immeuble que celui-ci avait habité N° 12, rue de la Bourse.

En 1853, la Société avait construit un bâtiment boulevard de la Porte-Haute, devant l'Ecole professionnelle, pour y loger son Ecole de dessin, fondée en 1829 et successivement trop à l'étroit dans plusieurs maisons en ville, puis elle avait édifié en 1878-79 un joli bâtiment, boulevard du Maréchal-Pétain, pour l'Ecole de chimie qui, fondée en 1822 et logée d'abord au Collège communal, sous le nom de laboratoire de chimie, avait eu son siège depuis 1854 à l'Ecole professionnelle.

En dehors de l'importante construction du nouveau Musée de la rue des Bonnes-Gens, fini en 1883, la Société n'avait plus rien modifié à ses immeubles depuis assez longtemps. En 1909, la vente, à la ville de Mulhouse, du bâtiment de l'Ecole de dessin du boulevard de la Porte-Haute fut l'occasion d'exécuter les projets déjà reconnus nécessaires de constructions nouvelles, et de mettre plus au large ses nombreuses institutions. Les travaux ont été achevés en 1910. Ils ont eu pour objectif le transfert à la rue de la Bourse, 12, des Ecoles de dessin et du Musée de dessin industriel. En même temps, une nouvelle salle de conférences contenant environ 480 places, avec locaux et accessoires, a été édifiée avec tous les perfectionnements modernes. La grande salle de la Bourse a, elle-même, été modifiée et dotée d'un foyer et de dégagements nouveaux permettant de l'utiliser concurremment avec la nouvelle salle de conférences.

On trouvera dans ce guide des détails sur toutes les œuvres créées par la Société Industrielle, et sur les institutions fonctionnant sous son patronage, soit dans ses immeubles mêmes, soit dans d'autres bâtiments.

CHAMBRE DE COMMERCE

(Rue du 17 novembre, N° 5)

D'abord *Chambre consultative des arts et manufactures*, instituée par arrêté du 12 germinal an XII (2 avril 1804), elle a été érigée en **Chambre de Commerce** par ordonnance royale du 5 octobre 1828. Depuis le 18 juin 1870, sa circonscription, qui s'étendait à tout le département du Haut-Rhin, ne comprend plus que les arrondissements actuels de Mulhouse, d'Altkirch et de Thann.

La Chambre de Commerce loua, en 1830, la grande salle du rez-de-chaussée de la Société Industrielle, à l'usage de la **Bourse Commerciale**, qui s'y tient encore aujourd'hui, tous les mercredis de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

Elle publie chaque année un rapport sur son activité.

CHAMBRE DES MÉTIERS D'ALSACE ET DE LORRAINE

SECTION DE MULHOUSE

Instituée par la loi d'Empire du 26 juillet 1887, cette chambre, dont le siège est à Strasbourg, a pour but de porter secours à la petite industrie. Elle est divisée en quatre sections : Metz, Strasbourg, Colmar et Mulhouse ; ses moyens d'action se composent d'un impôt additionnel aux patentes et d'allocations de l'Etat.

La section de Mulhouse a ses bureaux rue des Tanneurs, N°s 9—11, et compte 43 membres. Le comité se compose de 11 membres.

ASSOCIATION ALSACIENNE DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR

(Rue de la Bourse, N° 6)

La création de cette Association remonte à 1867 et fut organisée par le Comité de mécanique de la Société Industrielle. Elle fut la première institution de ce genre établie sur le continent.

Son but est d'assurer la sécurité des appareils à vapeur, par un contrôle périodique intérieur et extérieur, et d'offrir aux adhérents des indications de nature à leur faciliter l'établissement de nouveaux appareils dans les conditions les plus favorables et de leur rendre compte régulièrement de la marche de ceux qu'ils possèdent déjà. Elle s'occupe aussi de travaux d'intérêt général ayant pour but de faire progresser la science du bon emploi de la vapeur, du combustible et de l'électricité.

Son personnel est composé d'un ingénieur en chef, de plusieurs ingénieurs et sous-ingénieurs et de plusieurs inspecteurs et sous-inspecteurs, etc. Son rayon d'action s'étend à l'Alsace, à la Lorraine, au Luxembourg et à quatre départements de l'est de la France.

En 1896, l'Association a créé un service spécial d'inspection et un bureau de renseignements des installations électriques, et, plus récemment, un laboratoire d'analyse des huiles, des incrustants, des eaux d'alimentation et de contrôle des combustibles.

SYNDICAT INDUSTRIEL ALSACIEN

(Rue de la Bourse, N° 8)

Ce Syndicat, indépendant de la Société Industrielle, a succédé, en 1869, au Syndicat industriel du Haut-Rhin, association pour la protection du travail industriel. Il sauvegarda, de 1871 à 1873, les intérêts alsaciens à la suite de la guerre et réussit à faire allonger les délais de perception des droits de douane en France.

Le syndicat actuel s'occupe de diverses questions commerciales et industrielles utiles à l'industrie, et des mesures législatives concernant les assurances ouvrières : maladies, accidents, invalidité et vieillesse.

CITÉS OUVRIÈRES

Il existe dans notre ville deux quartiers ouvriers situés sur les deux rives du Canal de décharge. Celui qui se trouve



CITÉS OUVRIÈRES

sur la rive droite s'appelle l'*Ancienne Cité*, l'autre, placé sur la rive gauche, porte le nom de *Nouvelle Cité*. Leur réputation est devenue européenne. C'est une œuvre philan-

thropique et sociale de premier ordre, à laquelle est surtout attaché le nom de feu M. Jean Dollfus.

Créées en 1854, par une société qui prit leur nom, les Cités ouvrières sont aujourd'hui habitées par une population de travailleurs d'environ 7,500 âmes, répartie dans près de 1240 maisons ou logements. Chaque maison — elles sont à un étage ou à simple rez-de-chaussée — possède son petit jardin et est fourni à l'ouvrier, moyennant un loyer mensuel de 25, 30 ou 35 francs par mois, payé pendant 20 ans, après lesquels il en est propriétaire. En 1908, la Société avait élevé 66 maisons nouvelles près de Dornach, pour lesquelles il a trouvé preneurs, au fur et à mesure de leur achèvement. Les prix sont de 6,375 à 10,000 francs, suivant la grandeur.

Un autre groupe de maisons a été bâti à Bourtzwiller, avant 1914.

UNION HOME

(Porte de Nesle et rue Daguerre)

Cette fondation de M. et Mme Auguste Lalance a pour objet de fournir à cette nombreuse classe d'ouvriers qui n'a pas les moyens de devenir propriétaire d'une maison, des logements à bon marché bien conditionnés au point de vue hygiénique. Un premier groupe de maisons fut édifié rue Gay-Lussac, en 1901, comportant 24 logements de 2 ou 3 chambres avec cuisine, etc.

Le second groupe date de 1906 et contient 44 logements de 1, 2, 3 ou 4 pièces, dans la rue Daguerre. En 1908, une nouvelle maison fut construite, pour être affectée plus spécialement aux employés de l'industrie et du commerce, avec des logements plus soigneusement agencés, tout en restant bon marché. Une buanderie avec séchoir à vapeur complète l'ensemble des constructions de la rue Daguerre.



XIV.

VOIES DE TRANSPORT ET MOYENS DE COMMUNICATION

GARES DE MULHOUSE

La station de Mulhouse est une des plus importantes d'Alsace, au point de vue de son trafic et du mouvement des voyageurs.

La gare centrale a été construite en 1841. Elle est la tête de station des lignes de *Mulhouse-Wesserling-Krut*



GARE CENTRALE

(1839), *Mulhouse-Paris* (1858), *Mulhouse-Müllheim* (1879) ; placée sur le parcours des lignes de *Bâle-Strasbourg*, de *Bâle-Paris*, et est reliée aux lignes de *Bollwiller-Lautenbach*, de *Cernay-Sewen*, *d'Altkirch-Ferrette*, etc.

Devenue insuffisante depuis de longues années, l'administration allemande avait décidé, peu avant la dernière guerre, sa démolition, pour faire place à de nouveaux et vastes bâtiments mieux appropriés aux besoins actuels. Les travaux exécutés jusqu'ici consistent en la construction d'une nouvelle Poste, celle du nouveau pont à l'entrée du faubourg d'Altkirch, sans compter l'élargissement de la voie aux mêmes endroits. La nouvelle administration française ne manquera pas de poursuivre la réalisation de l'agrandissement si nécessaire de la gare de Mulhouse.

En 1885, un chemin de fer de ceinture fut établi, allant du Nouveau-Bassin du canal du Rhône-au-Rhin, pour aboutir à Lutterbach. Il dessert tous les établissements industriels situés au nord de la ville. Sa gare est située au Forst et porte le nom de

La gare du Nord ; elle comporte tout le trafic des marchandises, petite et grande vitesse. Elle a été également, peu avant et pendant la guerre, l'objet de travaux d'agrandissement, parmi lesquels nous signalerons la construction de la nouvelle route et du nouveau pont surélevé, près de l'établissement Schaeffer & Cie, à Pfastatt.

TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

Mulhouse possède plusieurs lignes de tramways, dont la gare se trouve dans la rue de l'Espérance, No 2bis, et le dépôt du matériel à Dornach.

La ligne de *Mulhouse-Dornach* porte le chiffre 1 et part de la gare centrale. Elle est reliée au tronçon *Dornach-château de Pfastatt.*

La ligne de *Mulhouse-Bourtzwiller*, chiffre 2, circule toutes les 7 1/2 minutes entre la rue de Carrières (faubourg d'Altkirch) et Bourtzwiller. Toutes les demi-heures, un car relie cette même ligne aux villages de Pfastatt et de Brunstatt.

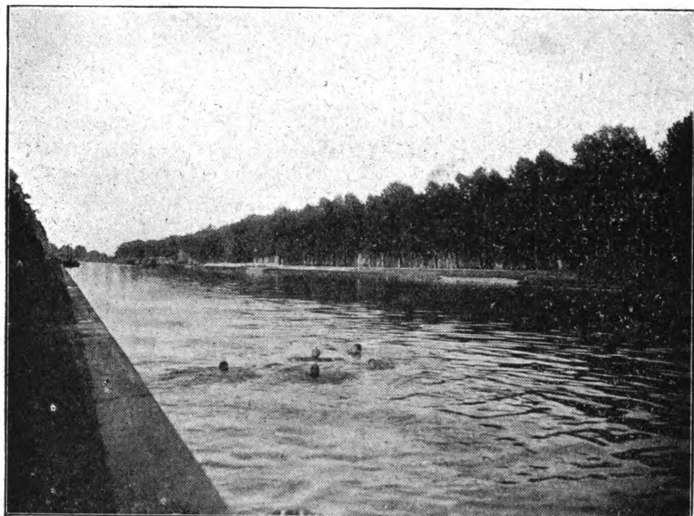
Les lignes de *Mulhouse-Wittenheim* et de *Mulhouse-Ensisheim* ont chacune leur horaire spécial. Leur tête de station se trouve dans la rue de l'Espérance. Ces deux trams sont utilisés, à de certaines heures, par les ouvriers travaillant dans les usines du parcours.

Toutes les lignes ont un grand trafic de marchandises.

CANAL DU RHONE-AU-RHIN

Ce canal a été commencé dans notre région en 1810, par des prisonniers espagnols et ouvert à la navigation en 1829. Il est relié au Rhin par le canal de Huningue, à l'Ile-Napoléon.

La création du canal a été pour toute l'Alsace, et notamment pour Mulhouse, un grand bienfait, et il faut y chercher une des principales causes de la prospérité de notre industrie. Grâce à lui, celle-ci a pu lutter efficacement avec



NOUVEAU BASSIN DU CANAL DU RHÔNE-AU-RHIN

des centres mieux partagés sous le rapport du transport du combustible et des matières premières. Les lignes de chemin de fer créées successivement n'ont pas été défavorables au trafic du canal, car, en 1872, on dut établir un *nouveau bassin*, de plus grande dimension, au Nordfeld, qui est le centre d'une grande activité, développée encore depuis la constru-tion et l'exploitation des tramways.

L'ancien bassin situé près de la gare centrale, ne sert plus guère. Il a été rapetissé il y a un certain nombre d'années et le projet de construction de la nouvelle gare prévoit l'exhaussement de ses bords et sa couverture.

CANAL DE DÉCHARGE

La situation de Mulhouse, dans une plaine arrosée de nombreux cours d'eau, l'a de tout temps exposé aux inondations, soit au printemps, après la fonte des neiges, soit en automne, après des pluies prolongées. L'Ill grossit alors rapidement et menace de submerger la ville et les villages en aval. En 1846, M. Emile Dollfus, alors maire de Mulhouse, fit creuser un canal de dérivation qu'on appela le *Canal de décharge des eaux de l'Ill dans la Doller*. Il reçoit le trop-plein des eaux de l'Ill en amont de la ville et les conduit du côté d'Illzach dans la Doller, dont le lit large et souvent à sec peut aisément le contenir.

Le Canal de décharge a été couvert, en 1906—1907, depuis le pont de la porte de Nesle jusqu'au pont de la rue de Strasbourg, où l'on a élevé ensuite le grand bâtiment de *la Nouvelle Halle* (v. p. 67).

XV.

ÉCLAIRAGE ET FORCES MOTRICES

USINE A GAZ

(Boulevard de la Porte-Haute, N° 26)

La date exacte de la création de cet établissement en notre ville est inconnue, mais remonte en tous cas à 1840, année où André Baumgartner (plus tard maire provisoire) en fut nommé directeur. Les propriétaires successifs furent MM. H. Lambert & Cie, Lucien-Henri Blanchard et, à partir du 13 novembre 1856, la Compagnie actuelle. Le traité passé, à cette dernière date, entre la ville de Mulhouse et la Compagnie, a cessé d'être en vigueur le 1er octobre 1897, et fut remplacé par un nouveau traité, qui prendra fin le 30 avril 1933.

En présence du nombre toujours croissant des abonnés, la Compagnie fit, quelques années avant la dernière guerre, l'acquisition d'un nouveau terrain pour y installer une seconde usine. Ce terrain, d'environ treize hectares, est entouré et limité par l'Ill et le Quatelbach, et est situé au nord de la ville le long du chemin de fer de ceinture, à proximité du Nouveau-Bassin du canal du Rhône-au-Rhin.

Le chiffre des abonnés est actuellement du 20,000, avec une consommation annuelle de 10 millions de mêtres cubes.

La vente annuelle de coke s'élève à 20 millions de kilos, de goudron à 1,900,000 kilos et d'eau ammoniacale concentrée à 200,000 kilos.

Les achats de charbons pour la production du gaz s'élève à 45 millions de kilos.

FORCES MOTRICES DU HAUT-RHIN

(Bureaux : Avenue de Modenheim, N° 2)

L'éclairage à l'électricité fit son apparition à Mulhouse en 1875 et fut installé en premier lieu dans les ateliers de constructions Heilmann, Ducommun et Steinlen, faubourg de Colmar, exemple qui fut suivi successivement par tous les établissements de la place. Dès 1885, la maison Siemens & Halske, de Berlin, établit une succursale dans notre ville et monta, en 1888, une station centrale d'énergie électrique, dans la rue Traversière (actuellement rue Engelmann), qui obtint la concession de l'éclairage des maisons et des rues. En 1894, elle se chargea de la traction électrique de nos tramways à vapeur.

Cinq ans après, la maison Siemens & Halske céda son usine à une société par actions qui prit le nom de *Mülhauser Elektrizitäts-Werke A.-G.*, à laquelle succédèrent, en 1906, la ville de Mulhouse et, en 1910, la société actuelle qui, depuis quelques mois, a changé la raison sociale *Oberrheinische Kraftwerke* en celle de **Forces motrices du Haut-Rhin**.

Cette entreprise a pris, dès les premières années, un développement rapide et incessant, qui, en 1902, nécessita la construction d'une nouvelle usine au faubourg de Bâle, N° 70. A ce moment, le nombre de kwh vendus était de 1,080,100 ; en 1905, année où eut lieu l'addition d'une turbine à vapeur, ce chiffre était de 3,880,600. Dès lors, la progression fut rapide, la maison fournissant peu à peu l'énergie électrique à tout le rayon de Mulhouse. Voici quelques données statistiques :

1908/09	11,758,325	kwh
1911/12	23,796,320	«
1913/14	45,286,218	«

Pendant la guerre, il y eut nécessairement diminution de production, mais l'exercice 1918/19 accuse de nouveau un rendement de 41,400,000 kwh, avec une installation de 15,400 chevaux-vapeur.

XVI.

LOCALITÉS ÉVACUÉES DE NOTRE RÉGION

SUR ORDRE DES AUTORITÉS MILITAIRES ALLEMANDES, PENDANT LA GUERRE DE 1914—1918.

Un grand nombre de ces villages ont été dévastés entièrement ou en partie et leurs habitants (70,000 personnes) ont dû se réfugier un peu partout, quand ils n'étaient pas déportés en Allemagne, sans pouvoir emporter grand chose de leur avoir. Tout ce qu'ils ont laissé derrière eux, a été volé ou détruit systématiquement par la soldatesque allemande. Les noms en italiques sont ceux des localités restés françaises. Elles ont toutes gravement souffert pendant la tourmente.

Le dommage causé à l'ensemble de ces 75 communes est évalué à environ 50 millions, au point de vue de la reconstruction seule.

ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH

Altkirch
Ammertzwiller
Aspach
Balschwiller
Bettendorff
Bisel
Brinighoffen
Buttwiller
Carspach
Dannemarie
Dirlinsdorff
Emlingen
Enschingen
Feldbach
Friesen
Frœningen
Grentzingen
Hagenbach
Heidwiller
Heimersdorff
Henflingen
Hindlingen
Hirsingue
Hirtzbach
Hochstatt
Illfurth
Kœstlach
Largitzen
Liebsdorff
Luemschwiller
Mœrnach
Moos
Niederlarg
Ruderbach
Seppois
Spechbach-le-Bas
Spechbach-le-Haut
Tagolsheim
Ueberkum
Walheim
Wittersdorff

Arrondissement de Guebwiller

Berrwiller
Bertschwiller
Hartmannswiller
Jungholtz
Lautenbach
Linthal
Rimbach
Sengeren
Soultz
Wuenheim

Arrondissement de Mulhouse

Bourtzwiller
Galfingen
Heimsbrunn
Niedermorschwiller
Reiningen
Zillisheim

Arrondissement de Thann

Altenbach
Aspach-le-Bas
Aspach-le-Haut
Bernwiller
Burnhaupt-le-Bas
Burnhaupt-le-Haut
Cernay
Guewenheim
Leimbach
Michelbach
Rammersmatt
Roderen
Schweighausen
Steinbach
Uffholtz
Wattwiller
Wittelsheim



MONUMENT COMMÉMORATIF DE BOURTZWILLER

érigé par le Comité de **L'Idée Française**.

Le haut de l'obélisque porte cette inscription :

AUX VICTIMES DU CRIME DE BOURTZWILLER

Sur le socle, on lit :

Dans la nuit du 14 au 15 août 1914, les Allemands ont incendié sans raisons 57 maisons, 60 dépendances, 2 fabriques et 4 briqueteries, terrorisé sans pitié les habitants du village et fusillé sans jugement 6 citoyens innocents.

Les noms des victimes sont gravés sur le socle de la façade sud.

JOURNAUX DE MULHOUSE

Paraissant tous les jours, sauf le dimanche

L'Alsace, édition française et édition allemande, 5, boulevard du Maréchal-Pétain (1903).

L'Express de Mulhouse, en français, 30, rue la Justice (1877).

Journal de Mulhouse, en français, 7, place de la Concorde (1919).

Mülhauser Tagblatt, en allemand, 7, place de la Concorde (1884).

Mülhauser Volksblatt (*Echo de Mulhouse*), en allemand, 2, rue Franklin (1884).

Der Republikaner (*Le Républicain du Haut-Rhin*), en allemand, 35, rue des Trois-Rois (1902).

MAISONS RECOMMANDÉES

ANTIQUITÉS :

Maison Picard. *Amateurs,* qui venez à Mulhouse, n'oubliez pas de visiter son exposition d'antiquités au Passage de l'Hôtel-de-Ville, 2. — Achat, Vente, Echange ; Première maison sur place.

AUTOMOBILES :

Autavia (v. annonce p. 117).

Agence de la marque Berliet (v. annonce p. 120).

BANDAGES :

Emile Wilhelm. Rue de la Synagogue, 5, Bandages.

BIJOUTERIE :

Bourquin-Hartmann. Horlogerie - Bijouterie - Optique. 46, rue de l'Arsenal (Porte-Haute).

Henri Pfenninger (v. annonce p. 118).

Bric-à-Brac (v. annonce p. 121).

BUREAU DE PLACEMENT :

J. North (v. annonce p. 121).

CAFÉS - BRASSERIES :

Brasserie Restaurant de la Paix (v. annonce p. 117).

Café-Brasserie de la République. 14, faubourg de Colmar. Bonne cuisine française. Vins d'Alsace et vins français. Liqueurs premières marques. Tous les jours *Concert.*

Taverne de Paris. Au centre de la ville, rue de l'Espérance, 1, près Station tramway. Concert d'artistes 4 fois par semaine.

CHAUSSURES :

Maison Laforgue (v. annonce p. 122).

CHEMISERIE :

Mueller-Boeglin. 8, Pass. de l'Hôtel-de-Ville (maison de confiance).

CIGARES ET TABACS :

Beyer frères & sœur. Rue du Sauvage, à 4 minutes de la gare.

COIFFEURS :

Grand Salon Schneider. 5, Rue du Sauvage, 1er étage, Entrée Passage-Couvert. Tél. 514. Coiffeuses diplomées. Dernières créations de Paris. Coiffures élégantes. Ondulation Marcel, Shampooing, Teinture Henné, Camomille Lalanne, Massage électrique, Manicure, Postiches. Service immédiat.

Emile Chappuis. Aven. du Commerce, 17. Salon p. Messieurs et Dames.

COMESTIBLES :

Rafael Estaras (v. annonce p. 119).

CONFECTIONS :

Aux Elégantes (v. annonce p. 118).

CONFISERIE :
Ch. Weiszaeker (v. annonce p. 122).

DANSE
Ier Institut de Danse. Rue du Ballon, 3, près de la halte du tramway, Porte-Jeune.

DISTILLERIE :
E. Cusenier fils aîné & Cie (v. annonce p. 116).

ÉCOLE :
Berlitz School (v. annonce p. 119).

EAUX MINÉRALES :
Charles Wiedemann (v. annonce p. 120).

FLEURS :
Etablissements Horticoles Becker. Magasin de fleurs, rue du Sauvage, 24. Tél. 173. Etablissement principal, avenue Vauban, 198. Tél. 172.

HOTELS :
J. Sanner. Hôtel meublé, rue de Metz, 40.
D. Zumsteg & fils (v. annonce p. 121).
J. Wick-Bader, Wesserling (v. annonce p. 120).

IMPRIMERIE :
Ernest Meininger (v. annonce p. 122).

JOURNAUX (Vente et dépôt) :
Ch. Weller-Kuenemann (v. annonce p. 119).

LIBRAIRIE :
Maison d'Editions Canal & Cie (v. annonce p. 118).

LINGERIE :
Mes Dworzack & Lieby. 50, rue de la Sinne. Lingerie et Parfumerie — Corsets de Paris « à la Perséphone » et sur mesure.

MARCHANDS-TAILLEURS :
Victor Dollé. Marchand-Tailleur, *succ. de Ch. During*, 6, rue du Sauvage, 1er, ascens., comme par le passé toujours premières marques de marchandises et travail soigné.
V. Schwartz. Rue Mercière, 17, fondé 1809. Téléph. 748.

MEUBLES :
Achille Lévy. Téléph. 453, rue des Tanneurs, 12. — Meubles — Tissus — Literie — Tapisserie — Antiquités.
Vve Elise Klein-Albert. Rue des Tanneurs, 18-20-22. Meubles en tous genres ordinaires et de luxe. Tapisserie. Installations complète.

NOUVEAUTÉS :
V. Schwartz. Rue Mercière, 17. Belles soieries et hautes nouveautés exclusives pour dames.

OPTICIEN :

Lunetterie Mulhousienne. Optique Scientifique, *Edmond Haas*, ci-devant J. Fischer, Place de la Réunion, 1.

PAPETERIE :

J. Beck & Cie. Faubourg de Bâle, 39. Lithographie et Papeterie.

PAPIERS PEINTS :

Ernest Didisheim. 20, rue des Fleurs. Tel. 13.

PEINTURES :

E. Richard & fils. Chaussée de Dornach, 7. Téléphone 487. Entreprises de peintures et décors (papiers peints) linoléums.

PENSION DE FAMILLE :

D. Zumsteg & fils (v. annonce p. 121).

PIANOS ET MUSIQUE :

Maison Gloess. Rue de la Sinne (Place de la Paix). Pianos, Musiques, Instruments, Réparations (en tous genres).

S. Wolf (v. annonce p. 120).

Albert d'Orelli (v. annonce p. 121).

PHOTOGRAPHIE :

Droguerie Centrale. Grand choix en appareils et accessoires pour photos.

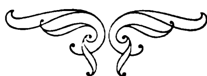
Maison J. Risler. Rue Mercière, 16, Atelier de photos.

PUBLICITÉ :

Agence Havas (v. annonce p. 112).

SOIERIES :

Georges Billig (v. annonce p. 119).





(Voir cette œuvre utilitaire, page 63)

TABLE GÉNÉRALE

TABLE DES MATIÈRES

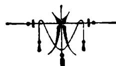


TABLE DES ILLUSTRATIONS


IMPRIMERIE
ERNEST MEININGER
MULHOUSE